

**VERS UN TRAITEMENT SÉMANTIQUE DES PRÉPOSITIONS FRANÇAISES:
LE CAS DE À ET DE *DE***

A Thesis

Submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research

In Partial Fulfillment of the Requirements

For the Degree of

Master of Arts

in

French and Francophone Intercultural Studies

University of Regina

By

Kingsley Oghenakaro Erio

Regina, Saskatchewan,

January, 2017

© 2017, K.O.ERIO,

UNIVERSITY OF REGINA
FACULTY OF GRADUATE STUDIES AND RESEARCH
SUPERVISORY AND EXAMINING COMMITTEE

Kingsley Oghenekaro Erio, candidate for the degree of Master of Arts in French & Francophone Intercultural Studies, has presented a thesis titled, ***Vers un traitement sémantique des prépositions françaises: Le cas de à et de de***, in an oral examination held on January 13, 2017. The following committee members have found the thesis acceptable in form and content, and that the candidate demonstrated satisfactory knowledge of the subject material.

External Examiner: Dr. Fadila Boutouchent, Faculty of Education

Supervisor: Dr. Emmanuel Aito, La Cité

Committee Member: Dr. Michael Akinpelu, La Cité

Chair of Defense: Dr. Ian Germani, Department of History

ABSTRACT

A preposition is very important in the structuring of sentences and phrases in the French language. It is the relation or link between a verb and another verb, between a noun and another noun. Our work in this regard tries to look at the semantic characteristics of French prepositions with particular interest on the use of *à* and *de*. *À* in English can be *at*, and *to*, while *de* can either be *of*, *from*, *about*, etc, depending on the context in which they are used. While it is believed that a number of linguists may be less aware of the differences that exist in the use of *à* and *de*, Cadiot (1997) is of the opinion that there could be an alternation in the usage of the prepositions *à* and *de* especially before a verb in the infinite form.

Also, Christiane (2008) believes that there could be difficulty in understanding the identity of the two prepositions in their lexicographical definitions that could as well lead to contradictory meanings in their usage.

In this work, we consider various factors that could influence the choice of the two prepositions (*à* and *de*), their semantic values, reasons why one is used at a particular time and various ways that they can be used differently giving the same or different meanings. To achieve this, we draw inspiration from the theory of Guillaume as explained by Cernoni (1990) by proposing to look beyond the primary meaning of a word, the level of usage, but rather focusing on the contextual meaning. This method will help in determining our end result.

RÉSUMÉ

La préposition est très importante dans la structuration des phrases dans la langue française. Elle peut servir de lien entre un verbe et un autre verbe, entre un nom et un autre nom. Notre travail tente d'évaluer les caractéristiques sémantiques des prépositions françaises avec un intérêt particulier sur l'utilisation de *à* et de *de*. Par exemple « *A* » en anglais peut être *at*, et *to* tandis que la préposition *de* peut être soit, *of*, *from* and *about*, en fonction du contexte dans lequel il est utilisé. Bien qu'on pense qu'un certain nombre de linguistes pourraient être moins conscients des différences qui existent dans l'utilisation de *à* et de *de*, Cadiot (1997) explique qu'il existe une alternance dans l'utilisation des prépositions *à* et *de* notamment devant un verbe à l'infinitif.

Pour sa part, Christiane (2008), croit qu'il existe des difficultés à comprendre la nature des deux prépositions dans leurs définitions lexicographiques qui pourraient ainsi conduire à des significations contradictoires dans leur utilisation.

Dans ce travail, nous considérons divers facteurs qui pourraient influencer le choix des deux prépositions (*à* et *de*), leurs valeurs sémantiques dans des usages différents selon qu'elles peuvent avoir des significations identiques ou différentes. Pour ce faire, nous nous inspirons de la théorie de Guillaume comme expliqué par Cernoni (1990) qui propose de regarder au-delà du sens premier d'un mot, le niveau d'utilisation, mais plutôt de mettre l'accent sur la signification contextuelle. Cette méthode nous aidera à déterminer notre résultat final.

ACKNOWLEDGEMENTS

I wish to thank the University of Regina and, in particular, the Faculty of Graduate Studies and Research for the Graduate scholarship awarded to me in the fall 2012, the Graduate Research Award and the Graduate Teaching Assistantship in the winter 2013, fall 2013 and winter 2014 respectively.

I would like to also extend my special thanks to the department of French in helping me to accomplish my graduate program, and in particular to Dr. Emmanuel Aito, the Head of Department, who helped and facilitated my coming to study at the University of Regina, and for his professional and academic contribution and advice in supervising this work. My gratitude also goes to all other professors who contributed immensely to the supervision of my work. Also, I appreciate the secretary, Gabrielle Bouvier. Thanks.

Finally, my appreciation goes to my lovely wife, Comfort, my children, Divine and Sharon. Thanks to you all.

TABLE DE MATIÈRES

Abstract		i
Résumé		ii
Acknowledgements		iii
Table de matières		iv
Tableau d'abréviations		vi
1.1 : CHAPITRE 1. INTRODUCTION ET NOTION DE PRÉPOSITION		1
1.1.1.	Objet de l'étude	2
1.1.2.	Objectifs de la recherche	4
1.1.3.	Question centrale	4
1.1.4.	Aspect théorique de la recherche	5
1.1.5.	Méthodologie	6
1.1.6.	Description du corpus	7
1.1.7.	Organisation matérielle de la thèse	7
1.2.	La notion de la préposition	8
1.2.1.	Composition de la nature du régime de la préposition	12
1.2.2.	La place de la préposition	14
1.2.3.	La répétition des prépositions	17
1.3.	Prépositions simples et complexes	17
1.3.1.	Préposition complexe, ou locution prépositives	18
1.4.	L'importance de la préposition	20
1.4.1.	La sémantiques et la préposition	20
1.4.2.	La polysémie et les champs sémantiques	21
1.4.3.	Type du sens	22
1.5.	Le rôle de la polysémie dans la langue	23
1.6.	Relation entre prépositions et verbes	24
1.6.1.	Corrélations morphosémantiques	29
1.7.	Conclusion	30
2.1 : CHAPITRE 2. LA SÉMANTIQUE DES PRÉPOSITIONS À ET DE		31
2.1.	L'usage sémantique des prépositions <i>à</i> et <i>de</i>	31
2.1.1.	Les prépositions vides	31
2.2.	Caractéristiques polysémique des prépositions <i>à</i> et <i>de</i>	33
2.2.1.	La polysémie et l'emploi de la préposition <i>à</i>	33
2.3.	La préposition <i>de</i>	41
2.3.1.	Caractéristiques de la préposition <i>de</i>	42
2.4.	Facteurs sur le choix des prépositions <i>à</i> et <i>de</i>	49

2.4.1.	Facteurs linguistiques	49
2.4.2.	Facteurs évolutifs	50
2.5.	Conclusion	56
3.1.	CHAPITRE 3. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES : VERBES ADJECTIFS ET NOMS VIS- À-VIS LEURS USAGES AVEC À ET DE	57
3.1.1.	Verbe et prépositions avec l'usage de <i>à</i> et de <i>de</i>	57
3.1.2.	Les verbes d'effort	61
3.1.3.	Les verbes de déroulement du processus	62
3.1.4.	Les verbes de déplacement	64
3.1.5.	Les verbes de perception	65
3.1.6.	Les verbes d'incitation	66
3.2.	Adjectifs et prépositions avec usage de <i>à</i> et de <i>de</i>	67
3.2.1.	Adjectifs prépositionnels	71
3.2.2.	Les adjectifs émotifs	71
3.2.3.	Les adjectifs effectifs	72
3.2.3.1.	Adjectifs de propensions d'une action	72
3.2.3.2.	Adjectifs de capacité	73
3.2.3.3.	Adjectif de facilité/difficulté	73
3.3.	Noms et prépositions : Analyse de <i>à</i> vs de <i>de</i> dans l'usage phrastique	74
3.3.1.	Quantité vs qualité	75
3.4.	Conclusion	77
4.1.	CHAPITRE 4. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	79
	BIBLIOGRAPHIE	84

Tableau d'abréviations

C	Complémentée
GN	Groupe nominal
GN	Groupe nominal
GP	Groupe prépositionnel
Inf.	Infinitif
Prep. /P	Préposition
R	Régime

Chapitre 1

Introduction et notion de préposition

1.1. Introduction

Dans son étude sur la grammaire française, Cadoit (1997 : 65) remarque qu'il existe « une alternance dans l'usage des prépositions *à* et *de* devant un infinitif » et qu'une alternance n'est pas en accord avec des principes réguliers de la grammaire française. Le présent travail évalue cette alternance dans l'usage de *à* et de *de* et vise à discuter de leur aspect sémantique dans le but de trouver le rapport qui existe entre lesdites prépositions.

Beaucoup d'usagers de la langue française ne connaissent pas la différence entre *à* et *de*. Quelquefois, il existe une ambivalence et des incertitudes qui apparaissent dans le choix de la préposition suivie d'un verbe à l'infinitif (Par exemple : Comprendre *à* ou comprendre *de*). Dans l'ensemble des rôles que jouent les prépositions, bon nombre d'analyses grammaticales présentent la conclusion selon laquelle, *à* et *de* ne sont pas considérées comme des prépositions à cause de leurs propriétés morphologique et syntaxique qui ne sont pas homogènes aux autres prépositions (Marque-Puchen, 2008 : 75). Cependant le statut de *à* et de *de* comme l'a remarqué Miller (1982) nous laisse entendre que les deux prépositions sont des affixes. Dans son étude des prépositions, Puchen (2008 : 75) révèle qu'il existe quelques difficultés à saisir leurs natures dans les définitions lexicographiques qui aboutissent aux sens contradictoires. Pour les rôles que jouent les prépositions, Cadoit (1997 : 9) identifie des éléments sémantiques qui les entourent. D'abord, il explique que la préposition *à* est utilisée dans la notion de « nom composé ». Par la suite, certaines prépositions qui apparaissent moins concrètes (comme

à, de et en) ont retenu l'attention des chercheurs Cadoit, (1997). Ce chercheur considère la préposition comme un terme qui « ... a un rôle décisif à jouer dans les études de sémantique lexicale en général, les questions de représentations de la signification des unités, la métaphore, le prototype, la stéréotypie et la polysémie» (Cadiot 1997 : 9). Eu égard à cette notion, nous avons pour but de trouver les facteurs qui peuvent influencer ou déterminer le choix de la préposition à et de la préposition de, dans les usagers, selon les contextes de temps, d'espace ou d'environnement linguistique.

À propos de l'emploi des prépositions à et de, Novale (2008 : 1) remarque que « de et à agissent comme accessoires, n'étant nécessaires dans diverses constructions que formellement, sans contribuer au sens de la phrase ». Pour la question centrale, nous souhaitons d'établir un rapport entre l'élément que la préposition introduit, appelé *régime* à un autre de la phrase, qui le commande, appelé *complémenté*, et celle de la « *complémentarité* » avec le verbe, les adjectifs, et les noms (Rouleau, 2002 :3) Nous considérons aussi la caractéristique linguistique dans l'usage des deux prépositions à et de (par exemple, *commencer à* vs *commencer de*). Ce rapport collabore à la recherche de l'objet de l'étude qui fera l'objet de nos discussions.

1.1.1. Objet de l'étude

Le présent travail s'intéresse à l'analyse sémantique des prépositions françaises à et de. Le problème spécifique qui retient notre attention est celui du rapport qui existe entre le choix de la préposition (dans notre cas : à et de) et le prédicat (verbe et son complément, adjectif ou nom). Donc, il sera important de comprendre le sens d'une préposition utilisée dans un contexte donné en établissant un rapport entre la préposition et le prédicat (verbe et son complément, adjectif ou nom). Pour Rouleau (2002 : 22), «

pour interpréter d'emblée un segment de phrase contenant une préposition, le récepteur doit connaître le rapport qui normalement existe entre le complémenté et le régime en cause, c'est-à-dire entre le mot qui appelle la préposition utilisée et le mot que cette dernière commande, et constater que cette préposition exprime bel et bien ce rapport ». Il ajoute aussi que l'usage correct d'une préposition est loin de pouvoir discerner la validité d'un bon texte écrit, mais que « la meilleure preuve en est le blocage momentané qui se produit dans l'esprit du récepteur quand il se trouve devant un emploi inhabituel, ... ». Parfois, il est difficile de comprendre le sens actuel d'une préposition telle qu'elle est utilisée dans une phrase. Dans une telle circonstance, le rapport entre la préposition et le prédicat sera effectivement nécessaire. Rouleau (2002 : 23-24) nous donne quelques exemples pour expliquer ce rapport linguistique :

- (a) *Monsieur X s'est suicidé à l'hôtel.*
- (b) *Monsieur X s'est suicidé au souper.*
- (c) *Monsieur X s'est suicidé à l'arsenic.*
- (d) *Monsieur X s'est suicidé au café.*

Dans les trois premières phrases, le chercheur explique que l'usage de *à* ne pose aucune difficulté. Pour la première phrase, *à* désigne le lieu ou l'endroit, dans la deuxième phrase, la préposition indique le moment ou le temps, alors qu'elle désigne le moyen ou l'instrumentalité dans la troisième phrase. Le problème cependant, est évident dans la quatrième phrase : *Monsieur X s'est suicidé au café*. L'emploi de la préposition dans cette dernière phrase peut désigner un endroit, un moment ou un moyen. Rouleau (2002 : 23) encore présente une autre possibilité « La personne s'est-elle suicidée au café du coin, au moment où elle prenait le café où en a-t-elle bu au point de mourir par

intoxication au café ? » C'est à partir de ce type de phrases que nous comptons identifier les objectifs du travail.

1.1.2. Objectifs de la recherche

Notre premier objectif est d'examiner l'emploi des prépositions *à* et *de*, dans différents contextes : temps, environnement, situations et causes. Nous visons aussi d'examiner les facteurs qui influencent l'emploi des prépositions *à* et *de*, dans différents contextes et finalement d'évaluer la relation qui existe entre les deux prépositions *à* et *de*.

1.1.3. Question centrale

Selon Rouleau, (2002 : 3), la préposition est « (... mot ou groupe de mots, invariable, qui relie et subordonne, par tel ou tel rapport, l'élément qu'il introduit appelé régime (R), à un autre élément de la phrase, qui le commande, appelé complémenté (C) ». La question centrale porte sur le rapport entre les deux éléments, (régime et complémenté). C'est à partir de notre grande question que nous comptons formuler quelques hypothèses.

Les hypothèses se divisent en trois :

1. La préposition *à* peut remplir les mêmes fonctions que la préposition *de* dans certains cas, et ces fonctions sont déterminées par l'usage du verbe, de l'adjectif ou du nom.
2. La préposition *à* prend les fonctions qui indiquent le positionnement d'une entité par rapport à un procès (état, événement et activités).
3. Certaines valeurs qui sont attachées à *de* sont en correspondance à l'origine et à la possession de *à*.

1.1.4. Aspect théorique de la recherche.

Notre travail porte sur trois ouvrages principaux : *Méthodes d'analyse*, par Berthonneau, Anne-Marie et Cadiot, Pierre (1993), *Les prépositions abstraites en français* par Cadiot, Pierre. (1997) et *La préposition : Etude sémantique et pragmatique* par Cervoni, Jean (1991) Ces ouvrages traitent des notions de morphologie, de grammaire et de sémantique par rapport aux prépositions. Notre étude portera aussi sur des travaux secondaires (des journaux, des revues et des articles) qui mettent l'accent également sur la préposition.

Il est à noter que ce travail sera essentiellement basé sur la théorie « guillaumienne ». D'abord, selon Guillaume définit la préposition « comme un mot non prédicatif, sans incidence, destiné à échoir à un intervalle un 'diastème' qui se produit, au moment de la guise des énoncés, dont la mise en rapport ne peut être assurée Cervoni, (1991 : 43) ». La théorie guillaumienne est celle qui ne retire pas le sens d'un mot dans le contenu, mais dans la saisie généralisatrice par rapport au contenu (Honeste, 2005 : 68). Autrement dit, cette théorie vise «... à distinguer le pensable », (« Tout ce qui peut se penser ») du pensé, qui en est le résultat après saisie par la langue : si le pensable, hors système, est désordre, le pensé, en revanche, est soumis à l'ordre du système linguistique qui l'intègre » (Honeste, 2005 : 68). Pour Guillaume, les mots d'une langue, comme le français, existent essentiellement dans la pensée au titre de leur permanence (Honeste, 2005 : 70, Cervoni 1990 : 44). Pareillement, la théorie guillaumienne est celle qui privilégie le « ... rejet radical de la notion de mot vide, unité, en langue, du signifié, des morphèmes, si polyvalents qu'ils soient au niveau des emplois, nature cinétique de ce

signifié, rendement des oppositions binaires dans le systématique des prépositions et possibilités de rattacher ce binarisme aux contrastes fondamentaux qui sont à la source de la parole » (Cervoni 1990 : 44). Sans doute, cette théorie nous aidera à faire l'analyse sémantique des prépositions *à* et *de* dans l'étude.

1.1.5. Méthodologie

Nous nous contenterons d'une démarche hypothético-déductive dans cette étude à la lumière de la problématique de notre recherche (le sujet de la complémentation). Ce procédé est axé sur l'usage de l'induction et de la déduction par le chercheur (Depelteau, 2000 : 62). Cette démarche est compréhensive dans le sens qu'elle répond aux besoins scientifiques et non scientifiques d'une recherche donnée. Cette une approche expérimentale qui privilégie le sens contextuel plutôt que le sens premier. Comme le souligne Depelteau (2000 : 62), cette procédure est un système classique qui découle de la mode expérimentale utilisée fréquemment en science de la nature. Toutefois, l'approche hypothético-déductive déborde largement le champ d'application de la mode expérimentale. En effet, dans l'analyse des travaux linguistiques, il y a des linguistes fondateurs comme Courtes, Hjelmslev, Chomsky et Greimas qui ont adopté cette méthode. Nous adopterons aussi des méthodes d'investigation qui sont beaucoup plus contemporaines dans l'étude sémantique (usages des prépositions à différentes périodes et les influences linguistiques sur la préposition).

1.1.6. Description du corpus

Notre corpus est tiré de trois ouvrages : *Les guides du bon usage : Quelle préposition* par Grevisse Duculot, *Est-ce a, de, en, par, pour, sur, ou avec ?* Par Maurice Rouleau, *French prepositions : forms and usage* par Trudie Maria Booth et *Les prépositions abstraites en français* par Cadiot, Pierre. (1997). Le choix de ces trois ouvrages est motivé du fait qu'ils exemplifient exclusivement l'usage de *à* et de *de* qui répond aux besoins de nos hypothèses. Nous l'avons répertorié 299 verbes et 224 adjectifs, mais l'analyse a été limitée à 80 verbes et 60 adjectifs.

1.1.7. Organisation matérielle de la thèse

La thèse comprend quatre chapitres, y compris l'introduction et la conclusion. D'abord, dans le premier chapitre nous commencerons par l'introduction qui comprend la problématique, la délimitation du sujet, la question centrale et les objectifs de la recherche, le choix de la théorie dont se nourrissent le travail, la méthode d'analyse et l'organisation matérielle du travail. Nous discuterons aussi dans ce chapitre de la notion de préposition. C'est à partir de cette connaissance de base que nous évaluerons les rôles des prépositions dans une phrase, l'essentiel et les caractéristiques sémantiques, le dynamisme du sens en linguistique. Nous jetterons également un coup d'œil sur le concept de la polysémie par rapport à l'étude sémantique des prépositions ainsi que la relation entre la préposition et le verbe en particulier. Nous estimons que le choix du verbe dans cette relation aidera le sens des prépositions dans une phrase.

Dans le deuxième chapitre nous allons examiner les outils sémantiques du sens, afin de mieux cerner les facteurs qui peuvent influencer le choix des prépositions *à* et *de* et la polysémie du sens qui peut apparaître dans l'usage des deux prépositions.

Le troisième chapitre sera basé sur l'analyse sémantique des prépositions à et de qui permettra de répondre finalement aux questions de nos hypothèses. Enfin, dans le quatrième chapitre, il s'agira de notre conclusion. Pour commencer, nous examinerons d'abord le concept de la préposition en vue de fonder l'objectif de ce travail.

1.2. La notion de préposition

Selon Riegel, et al. (1998 : 369), la préposition est « comme les conjonctions de coordination et de subordination, elle sert à relier des termes pour les intégrer dans une construction plus vaste ».

Pour Goose et Grevisse (2008 : 1319), « la préposition est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes. Pour sa part, Cadoit (1997 : 19) explique que « Dans la chaîne verbale (en syntaxe de phrase comme en syntagmatique, c'est-à-dire au sein des groupes nominaux et noms composés), la préposition correspond donc à une sorte de goulet d'étranglement destiné à faciliter la transmission - dans un sens privilégié mais pas vraiment unique - des images référentielles véhiculées par les lexèmes environnants». Mais pour Rouleau (2002 : 3), la préposition est un « mot ou groupe de mots, invariable, qui relie et subordonne, par tel ou tel rapport, l'élément qu'il introduit, appelé régime (R) à un autre de la phrase, qui le commande, appelé complémenté (C). Rouleau (2002 : 3) représente schématiquement la préposition comme suit :

C – P – R

C = la complémenté.

P = la préposition.

R= *le régime*.

La combinaison des trois éléments CPR est ce que Rouleau (2002 : 3) appelle l'ensemble prépositionnel, alors que le PR est le syntagme prépositionnel.

Il existe des différentes formes de prépositions. Lorsqu'il s'agit d'un seul mot, on parle de préposition simple, alors qu'un groupe de mots qui fonctionne comme une préposition ou qui a la valeur de préposition s'appelle la préposition complexe ou la locution prépositive. (Rouleau, 2002 : 4,5 ; Booth, 2003 : 1).

Fonctionnant comme un lien entre des éléments dans une phrase, « la préposition est traditionnellement présentée comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et le terme qui la précède » (Riegel, 1998 : 370). L'explication de cette analogie est que la préposition forme un groupe syntaxique avec le terme qu'elle introduit. Par exemple, *Michel parle à ses amis* devient *Michel leur parle/Michel parle à ses amis/Michel parle à eux*.

Dans l'analyse de ce groupement, nous avons comme mot 'tête', la préposition d'un groupe prépositionnel (GP), alors que le second constituant est un groupe nominal ou un terme équivalent qui suit le schéma suivant : GP – Préposition +GN

Nous remarquons aussi les différentes fonctions du groupe prépositionnel. Ces fonctions varient selon le type de relation syntaxique. Le choix du type de relation syntaxique dépend du rapport qu'il a avec un ou plusieurs autres constituants, utilisés dans une phrase donnée. Les exemples sont les suivants :

1. Complément circonstanciel

(a) *Du matin jusqu'à l'aube, l'école sera fermée.*

2. Complément indirect du verbe

(a) *La circonstance dépend de notre assistance.*

(b) *Michel compte sur son pouvoir.*

3. Complément du nom.

(a) *Un poème sur la colonisation française.*

(b) *Le garçon au vêtement blanc.*

4. Complément de l'adverbe.

(a) *Précisément à tes pensées.*

5. Modificateur du nom en position détachée. Dans les deux phrases ci-dessous, l'accent est mis sur la qualité du nom.

(a) *L'homme, de pouvoir magnifique porte les chaussures lourdes.*

(b) *Steven, en état superbe a battu le lion.*

6. Complément de l'adjectif.

(a) *L'homme est content de son accomplissement.*

(b) *La dame est fâchée contre le professeur.*

(c) *Alvin est allergique au bruit.*

(d) *La cigarette n'est pas bonne-idéale pour une malade.*

Il existe certaines prépositions qui s'emploient avec un complément dans les exemples suivants :

(a) *Il est arrivé bien avant-midi.*

(b) *Le professeur est venu longtemps avant le match de football.*

(c) *La réunion était terminée bien avant le jour.*

Quelquefois, les prépositions *à* et *de* se contractent avec l'article défini masculin singulier devant une consonne et avec l'article défini au pluriel. Par exemple :

- (a) *Le gâteau du boulanger (singulier).*
- (b) *Le gâteau des boulangers (pluriel).*
- (c) *Il parle au professeur (singulier).*
- (d) *Il parle aux professeurs (pluriel).*

Mais lorsqu'il s'agit de l'article masculin devant une voyelle ou devant une consonne, nous avons une forme ainsi :

- (a) *La voiture de l'homme.*
- (b) *Le livre de la femme.*

Certains relatifs prennent aussi la contraction. Par exemple, *lequel, lesquels*. Par exemple, l'homme *auquel* tu parles (au singulier) et les hommes *auxquels* tu parles (au pluriel).

Nous avons aussi le mot *es* qui est à l'origine article contracté (*en + les*) : Licence *es* lettres, Maîtrise *es* lettres, Docteur *es* lettres.

Parfois, certains éléments fonctionnent ordinairement en isolation, mais encore sont utilisés comme prédicats de propositions comme nous voyons ci-dessous :

- (a) Des adjectifs : *sauf (excepté), ainsi que, plein moins.*
- (b) Des participes présents : *pendant, durant, nonobstant.*
- (c) Des participes passés : C'est le cas où ces participes passés deviennent invariables ou souvent invariables quand ils se placent en tête de la préposition absolue. Par exemple :
 - (a) *Attendu et vu « à cause de », excepté, passé, voire ôté, Entendu et oui.*
 - (d) Des mots invariables : *fors et hors (excepté), mois (excepté), outre, plus « en outre ».*
 - (e) Des locutions : *À part, mis à part, étant donné, y compris, non compris, ci-joint, ci-inclus.*

À part ces locutions qui sont formées avec la combinaison des mots, il existe aussi des cas où l'on peut avoir deux prépositions qui se suivent, mais chacune à sa propre fonction. Par exemple : Le garçon vient de chez son ami. Parfois le mot « *jusque* » se construit avec une autre préposition dans les cas ci-dessous :

- (a) *Jusqu'à chez moi.*
- (b) *Jusqu'à près de deux heures.*
- (c) *Jusqu'à après-demain.*
- (d) *Jusqu'à aujourd'hui.*

Le concept de la préposition est plutôt une première connaissance sur son usage en grammaire française. L'usage systématique de la préposition est mieux compris si la composition de sa nature est explorée. Donc, cette exploration sur sa nature nous aidera de faire l'analyse de l'usage de *à* et de *de* dans le troisième chapitre.

1.2.1. Composition de la nature du régime de la préposition

Selon Goose et Grevisse (2008 : 1319) « On appelle régime de la préposition l'élément subordonné qu'elle rattache au mot complété ». Le régime de la préposition qui figure le plus souvent est un nom, un prénom et un infinitif. Par exemple :

i. La préposition ne change pas de forme en dépit de la nature du régime. Nous les voyons dans les circonstances suivantes :

1. Préposition + Nom : comme nous voyons ci-dessous :

- (a) *La fenêtre de l'école.*
- (b) *Il quittera l'école après la fête.*

2. Préposition + Prénom, avec les exemples suivants :

- (a) *Prêter l'argent à Eux.*

(b) *Aucune de celles-ci ne mange de gâteau.*

(c) *Le professeur a quitté après lui.*

Dans le cas où certaines prépositions n'acceptent pas un pronom personnel (par exemple : Le garçon croit/a confiance en lui, en nous, en vous, en moi-même) l'infinitif du verbe est introduit dans les cas suivants :

1. Avec l'infinitif

(a) *Alvin ne cesse de parler.*

(b) *Un plat délicieux à manger.*

ii. Parfois avec le participe passé (passé composé), nous avons un exemple comme : Il devient content après avoir mangé (très rare de dire après manger). La préposition fonctionne dans différents moyens comme nous remarquerons dans les cas suivants :

1. La préposition fonctionne comme un adverbe de lieu et un adverbe de temps. Par exemple :

(a) *Elle vient d'ici.*

(b) *Il a accepté de l'aider pour toujours.*

(c) *Il finira le travail pour quand ?*

(d) *Elle s'est tuée dès que j'arrive.*

2. La préposition comme un régime d'un groupe de mots qui précède une préposition dans les exemples ci-dessous :

(i) Dès en + gérondif. Par exemple :

(a) *Dès en parlant, le garçon mangeait le repas.*

(b) *Dès en enseignant, l'étudiant parlait avec ses camarades.*

iii. D'autres exemples des cas différents :

1. Avoir de, comme la première préposition dans les exemples suivants :

(a) *La voiture est garée du côté de chez moi.*

(b) *Il a mis le livre de sous la table.*

(c) *Elle lève les mains de sur les lavatories.*

2. Avoir dès comme la première préposition comme voyons ci-dessous :

(a) *Dès après le match de football, il a trouvé sa voiture volée.*

(c) *Dès avant de parler, le professeur le lui a tout.*

De la même façon, la préposition fonctionne comme un régime dans les exemples suivants :

1. Proposition relative : *Il a quitté la salle de classe par où il était attrapé pour la première fois.*

2. Proposition conjonctive : *J'avais du mal à la tête quand le professeur parlait.*

L'adjectif peut aussi être le régime, par exemple :

(a) *De peur, il n'est pas arrivé à terminer le travail.*

Encore, la fonction de la phrase n'est pas complète si sa place dans une phrase n'est pas connue. C'est un souci de savoir si la préposition vient juste après le verbe. La place de la préposition justifie aussi son importance en grammaire française. Bref, nous examinerons sa place en grammaire française.

1.2.2. La place de la préposition dans la phrase

Ordinairement, la préposition précède son régime qui forme souvent avec elle une unité sémantique et syntaxique. On peut séparer quelquefois, certaines prépositions et leur régime par un adverbe ou un groupe de mots. Par exemple :

(a) *Sans très bien savoir que l'homme est parti.*

(b) *Ce n'est plus n'étonnant qu'elle grandisse de, petit à petit, devenir une vedette.*

À l'exception des autres prépositions, *durant* et *nonobstant* prennent des prédicats de propositions absolues comme nous voyons dans les exemples suivants :

(a) *Cinq jours durant, le chauffeur avait terminé ce travail.*

(b) *Durant l'été, il y avait tant d'accidents en ville.*

(c) *Le travail ne se fait pas dans ce nonobstant.*

Pour les mots suivants, *l'un/l'autre*, *les uns/les autres*, *l'un* exprime la réciprocité ou quelque rapport analogue, lorsque le second élément est régime d'une préposition. Par exemple :

(a) *Les deux hommes se promènent au marché l'un vers l'autre*

(b) *Les deux professeurs restent debout l'un devant l'autre.*

(c) *Elle a placé les livres les uns sur les autres.*

Mais parfois, l'on peut combiner *l'un* et *l'autre* sans préposition à condition que l'expression soit redondante avec un prénom personnel réfléchi mis devant le verbe. Par exemple :

(a) *Ils donnent des cadeaux, l'un l'autre.*

(b) *Ils se battent l'un l'autre.*

Quelquefois, les prépositions partagent un seul régime. Dans ce cas, on parle de régime commun, c'est-à-dire, on peut avoir deux prépositions en même temps qui ont le même régime. Par exemple :

(a) *Il s'est broussé les dents avant et après ce dîner.*

(b) *La présentation était donnée dans et par l'école.*

Mais dans le cas des locutions prépositives, l'élément avec lequel elles partagent le même régime est exprimé dans la dernière locution. Il existe dans les cas suivants :

- (a) *Les étudiants du français sont en dedans et en dehors de la classe.*
- (b) *Les animaux se trouvent au-dedans et au-dehors de la maison.*
- (c) *Les soldats se baladent tout autour et au-dessous de l'université.*

Il y a aussi des exceptions dans les cas ci dessous:

- (a) *À cause ou par rapport à vous.*
- (b) *Aux environs ou dans la maison.*
- (c) *En dehors et devant la classe.*

Dans certains cas, la première locution est privée d'un de ses éléments. Par exemple :

- (a) *À cause de vous et par rapport à vous.*
- (b) *Aux environs de la maison ou dans la maison.*
- (c) *En dehors de la classe et devant la classe.*

Pour minimiser les mots, on peut éviter la répétition du régime en le remplaçant d'un pronom personnel, notamment s'il s'agit d'une personne ou d'un pronom démonstratif. Voici quelques exemples :

- (a) *À cause de ma femme et pour elle.*
- (b) *Aux environs de la classe ou dans celles-ci.*

Mais, là où le régime est le nom d'un objet, il devient impossible de le remplacer par un pronom (personnel ou démonstratif). La deuxième préposition prend automatiquement la forme de l'adverbe correspondant. Nous trouvons quelques exemples ci-dessous :

(a) *Aux environs de la chambre ou dedans.*

(b) *En dehors de la classe et devant.*

Ensuite, nous présenterons certaines circonstances où l'utilisation de la même préposition plus d'une fois. Dans ces cas, nous postulerons qu'il existe une répétition de la préposition.

1.2.3. La répétition des prépositions

Il existe certaines prépositions qui sont répétées pour la seule raison est de mettre l'accent sur chaque élément utilisé dans une phrase. Cette répétition se figure ordinairement devant chaque terme. Par exemple:

(a) *Le professeur parle de tout et de rien.*

(b) *Il est toujours à la maison, en corrigeant, en lisant et en étudiant les papiers que je lui ai envoyés.*

(c) *Son succès est à la rigueur et à la miséricorde du professeur.*

On accepte certaines exemptions dans la répétition de la préposition. Par exemple, dans l'emploi de verbes comme « *distinguer* » ou « *diviser* » avec la préposition *en*, la répétition de « *en* » dans chaque terme est facultative dans les exemples suivants :

(a) *En français, les phonèmes se divisent en consonnes et en voyelles.*

(b) *Les phonèmes se divisent en consonnes et voyelles.*

La discussion suivante nous aidera à jeter un coup d'œil sur les formes des prépositions françaises.

1.3. Prépositions simples et complexes.

Pour les prépositions françaises, il existe deux groupes : les prépositions simples et les prépositions complexes. Les prépositions simples comprennent un seul mot alors

que les prépositions complexes se composent de deux ou trois mots qui fonctionnent ensemble comme un seul mot. Le premier tableau ci-dessous nous montre quelques exemples de prépositions simples.

Tableau 1.1 : **Prépositions simples.**

À	Hors
Après	Jusque
Avant	Malgré
Avec	Moyennant
Chez	Outre
Concernant	Par
Contre	Parmi
Dans	Passé
De	Pendant
Depuis	Pour
Dernière	Sans
Dès	Sauf (=excepté)
Devant	Selon
Durant	Sous
En	Suivant
Entre	Sur
Envers	Vers
Excepté (=sauf)	Vu
Hormis	

1.3.1. Prépositions complexes, ou locutions prépositives.

Ces genres de prépositions comprennent deux ou trois mots comme on le remarque dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1.2 : **Prépositions complexes, ou locutions prépositives.**

À cause de (=en raison de)	Au sujet de
À condition de	Autour de
À coté de	Aux alentours
À droite	Aux dépens de
À gauche	Avant de
À fin de	Comparé à
À force de	D'après
À l'aide de	De crainte de

À l'arrière de	De Façon à
À la place de	De la part de
À la suite de	De manière
À l'avant de	De peur de
À l'écart de	Du côté de
À l'égard de	Du haut de
À l'exception de	En amont de
À l'extérieur	En attendant de
À l'extrémité de	En aval de
À l'instar de	En bas de
À l'insu de	En comparaison de
À l'intension	En dehors de
À l'intérieur de	En dépit de
À l'inverse de	En dessous de
À l'opposé de	En échange de
À moins de	En face de
À part	En fonction de
À partir de	En haut de
À propos de	En plus de
À proximité de	En présence de
À raison de	En raison de
À titre de	En tant que
À travers	Face à
Au bord	De faute de
Au bout de	Grace à
Au centre de	Hors de
Au coin de	Jusqu'à
Au cours de	Loin de
Au-delà de	Le long de
Au-dessous de	Lors de
Au-dessus de	Par-dessous
Au fond de	Par-dessus
Au lieu de	Par manque de
Au long de	Par rapport à
Au milieu de	Par suite de
Au moyen de	Pour cause de
Au nom de	Prés de
Au pied de	Quant à
Au prix de	Suite à
Au risque de	Vis-à-vis de
Au sommet de	Y compris
Auprès de	

1.4. L'importance de la préposition

La préposition est évidente et intéressante dans le cadre du « nom composé ». Certaines prépositions qui apparaissent moins concrètes (comme *à*, *de*, et *en*) ont pris l'attention et l'intérêt des chercheurs (Cadoit, 1997 : 9). La préposition fait partie aussi de son interaction avec le déterminant, ce qui provoque l'intérêt chez les théoriciens linguistiques (Cadoit, 1997 : 9). Par exemple :

(a) *L'ami de Pierre.*

(b) *Un ami pour Pierre.*

Cadiot (1997 : 10) révèle que « ... [sa valeur] Parmi les catégories de mots, la préposition est celle que le sens reflète et exprime le plus directement le conditionnement à priori et les tracées obligées de la verbalisation de l'expérience à transmettre ». Pour Cadoit (1997 : 10), « Les prépositions ont de nombreux sens phénoménologiques ou sens en emplois, c'est-à-dire plusieurs valeurs intuitives qui varient en fonction de certains aspects du contexte ».

1.4.1. La sémantique et la préposition

Cadiot (1997 : 19), affirme que « [loin d'être vide], la préposition est le lieu d'une en forme, une seule de tamis et de filtre, qui met en valeur, sélectionne, éclaire, calibre, formate... l'information qu'elle transmet. Progressivement identifiable à cette fonction, elle se charge ainsi du dépôt des valeurs convoyées selon un protocole propre et devient peu ou prou assimilable à ce stock de valeurs spécifiques »

En outre, Cadoit (1997 : 25), ajoute aussi que ([comme]... Sélectionnant la catégorie grammaticale de son régime, la préposition peut aussi être considérée comme

une tête de syntagme parce qu'elle en contraint de manière décisive les interprétations. Ce point - qu'on reformule autrement en soulignant que la préposition est un opérateur de polysémie pour son nom-régime- revient à mettre l'accent sur le fait que la préposition relie non des mots, mais des représentations ». Par exemple, Cadiot (1997 : 25) explique que dans le rapport entre : *Je suis* et *l'eau* ; l'on peut avoir plusieurs rapports : *Je suis dans l'eau* ; *je suis sur l'eau* ; *je suis sous l'eau* ; *je suis devant l'eau*, *je suis derrière l'eau*, *je suis contre l'eau*. Malgré les rapports établis par les prépositions, on constate que « [pour une perception] une même préposition est employée pour indiquer des rapports de natures différentes » (Cadiot 1997 : 25).

Pareillement, Cadiot (1997 : 25) explique que, « la notion de groupe prépositionnel peut ainsi paraître opératoire pour une raison précise, sémantique avant d'être syntaxique, puisque les prépositions ont pour caractère d'imposer des contraintes de configuration à leur régime en le mettant en situation de s'accorder avec une autre représentation véhiculée sur un mode largement indirect par le constituant tête (A) d'attentes subjectives, dans une interaction dynamique avec le nom ».

Nous comptons qu'avec la nature de la préposition sur les formes différentes, le champ sémantique nous permettra de comprendre son usage dans la grammaire française.

1.4.2. La polysémie et les champs sémantiques

Comme nous l'avons déjà définie, la polysémie désigne deux ou plusieurs significations d'un même mot (Robert, 2001 : 1933). D'abord, la polysémie s'oppose à la monosémie (un mot qui renvoie à une seule signification). Alors, qu'est-ce que c'est que les sèmes? « Les sèmes sont des unités de signification sans correspondant du côté du signifiant qui sont supposées former par combinaison la signification des signes »

(Nyckees, 1998 : 209). Les sèmes sont aussi les unités minimales de sens (Tutescu, 1979 : 74).

On distingue la polysémie du champ sémantique parce que ce dernier désigne l'ensemble des sens possibles d'un mot tels qu'on les trouve dans un dictionnaire (Léon et Bhatt, 2005 : 259).

1.4.3. Types de sens

En contexte linguistique, il existe plusieurs types de sens que nous énumérons comme suit:

- (a) Sens propre : C'est le sens premier du mot. Il est aussi le plus proche de son origine
- (b) Sens figuré : Il ajoute au sens propre une dimension imagée, métaphorique qui aide à la représentation mentale
- (c) Sens concret : Il se réfère au monde physique perçu par les sens (nature, objets, êtres, animaux, sensations, et action)
- (d) Sens abstrait : Il se réfère à la pensée, à ce qui est perçu par l'esprit ; il désigne non pas l'objet, mais une caractéristique ou une qualité de l'objet.
- (e) Sens spécialisé : Il se réfère à un sens particulier propre que le dictionnaire attribue à un domaine d'activité ou de connaissance
- (f) Sens général : Il représente une signification souvent voisine du sens spécialisé.
- (g) Sens contextuel : C'est le sens qui s'adapte le mieux à un mot en fonction de la phrase ou du contexte plus général du texte. (Léon et Bhatt, 2005 : 146-147).

1.5. Le rôle de la polysémie dans la langue

Quel est le rôle de la polysémie dans la langue ? Est-ce qu'il y a une place qu'occupe la polysémie dans l'étude des langues ? Nous considérons à partir de ces questions, les avantages et les importances d'un « mot » qui a la capacité de renvoyer à plusieurs sens possibles. Il faut souligner que les sens différents qui sont plus ou moins liés ou attribués à un seul mot peuvent partager une ou plusieurs idées communes, dans le sens où le « mot » peut donner un degré de latitude dans la précision de ce que l'on veut exprimer (Victorri, 2012 : 6). L'opinion de Victorri (2012 : 6) est que « ... l'existence de la polysémie est une condition nécessaire pour permettre l'extension de l'emploi des mots à des nouveaux usages...le mot conserve souvent plusieurs éléments de ses sens de base ». Par exemple le mot « *enfant* » peut renvoyer à deux sens différents selon les contextes dans lesquels il est utilisé. Un premier sens peut se référer à une filiation, alors qu'un deuxième se réfère à l'âge. Par exemple :

(a) Un professeur qui parle à ses étudiants : *mes enfants, soyez attentifs, la route est inondée.*

(b) Un père qui parle à son fils : *Jide est encore un enfant.*

Pour la première phrase, le professeur ne prend pas la paternité de ses étudiants. Il s'adresse à eux tout simplement comme une personne aînée et plus expérimentée qui est responsable de leur venir en aide lorsqu'ils veulent effectuer une chose, alors que la deuxième phrase fait référence à l'âge ou à la naïveté de l'enfant. L'homme qui s'adresse à l'enfant, prend aussi le rôle de son père.

Selon Victorri (2012 : 6), « Deux expressions linguistiques différentes sont dites en relation de paraphrase si l'on peut remplacer l'une par l'autre dans un certain nombre

d'énoncé sans en changeant notablement le sens ». Nous voyons cette explication dans les cas suivants :

(a) Polysémie : une seule expression - plusieurs sens

(b) Paraphrase : plusieurs expressions - un seul sens

Les deux termes se rapportent dans le sens que sans la possibilité de l'un, l'autre ne l'est aussi. Un autre exemple est l'adjectif polysémique « *drôle* » qui possède deux sens. Le premier sens peut être : amusant et comique, alors que le deuxième sens possible est bizarre et surprenant. Nous pouvons constater que dans les premiers sens du mot « *drôle* », le mot est en relation de paraphrase avec amusant, comique, risible, marrant et rigolo (Victorri, 2012 : 7). Donc, avec cette relation, la polysémie et la paraphrase deviennent inséparables.

Victorri (2012 : 7) ajoute aussi que : « ... [Pour les deux termes], Polysémie et paraphrase forment un tout inséparable, qui est à l'origine des qualités apparemment contradictoires des langues : souplesse, variété et richesse d'une part, concision, précision et finesse d'autre part ». Les propos de Victorri font valoir que la polysémie est importante dans l'analyse sémantique des prépositions.

1.6. **Relation entre prépositions et verbes**

Puisque les prépositions ne fonctionnent pas seules (exclusivement) dans une phrase pour avoir du sens, elles ont nécessairement besoin d'un verbe ou de verbes pour transmettre un message. Laur (1993 : 52) identifie quelques liens qui existent entre les prépositions et les verbes. Dans notre cas, nous considérons les liens entre les prépositions et les verbes de déplacement.

Le premier lien est ce que Laur (1993 : 52) appelle le lien de combinatoire. Pour ce lien, les catégories de verbes qui correspondent à certaines prépositions possèdent une ou deux valeurs identiques et que chaque verbe est équivalente à une (un groupe de) préposition de point de vue sémantique. Par exemple, Laur (1993 : 47) explique que « des prépositions de lieu figurent conjointement dans la phrase avec une grande partie des verbes de mouvement (*aller à, descendre de, passer par*) et peuvent modifier l'interprétation locative de la phrase ». Par exemple:

- (a) *Michel est parti de sa chambre.*
- (b) Après le déplacement - *Michel n'est pas dans sa chambre.*
- (c) *Michel est parti dans sa chambre.*
- (d) Après le déplacement - *Michel est dans sa chambre.*

À part la relation générale qui existe entre le verbe et la préposition, il y a une relation de congruence et de non congruence. Pour la relation congruence, Laur (1993 : 53) explique que les déplacements obtenus à partir des catégories de verbe de déplacement par exemple, restent inchangés. La préposition dans ce cas est considérée comme redondante par rapport au verbe. Par exemple :

- (a) *Alvin est parti de la classe* (verbe interne et préposition interne)
- (b) *Alvin est arrivé jusqu'à la cour* (verbe interne et préposition interne)

Selon Laur (1993 : 57) « Lorsque la préposition apporte une ou plusieurs informations autres que celles qui sont impliquées par le verbe... Verbe et préposition ne sont pas congruents »

Dans le cas présenté ci-dessus, la préposition ne fonctionne pas comme un élément redondant en relation avec le verbe, mais remplit la fonction d'un élément

autonome sur le plan sémantique qui est responsable de la relation de lieu entre cible et site (Laur, 1993 : 57)

La cible exprime le déplacement d'une réalité, alors que le site se réfère à un lieu donné (Laur, 1993 : 48). Par exemple :

(a) *Michel part à Toronto.*

(b) *Michel est la cible alors que Toronto est le site*

Dans cette relation, Laur (1993 : 57) explique qu'il existe une relation différente entre la cible et le site dans la combinaison du verbe et de la préposition. Par exemple : Philip est parti dans le champ.

Le verbe *partir* s'associe à la préposition « dans » qui parle d'une destination finale de Philip par rapport au champ qui est plus ou moins fonction d'un changement de site. Nous pouvons aussi déduire de cette phrase que Philip est dans le champ où il ne se trouvait pas initialement.

D'autres exemples donnés par Laur (1993 : 58-59) montrent une relation entre le verbe (dit déplacement) et la préposition. Nous en reprenons quelques-uns ici :

1. Verbe initial de changement de lieu de référence.

(a) *Paul est parti en ville.*

(b) *Paul s'est enfui loin de chez lui.*

(c) *Paul est parti vers le jardin.*

2. Verbe final de changement de lieu de référence.

(a) *Paul est arrivé près de la gare.*

(b) *Paul est entré par la cuisine.*

3. Verbe médian de changement de lieu de référence.

(a) *Paul est passé dans le salon.*

(b) *Paul a coupé par derrière la maison.*

4. Verbe initial d'orientation.

(a) *Paul s'est éloigné dans le pare.*

(b) *Paul s'est reculé jusqu' à la porte.*

5. Verbe final d'orientation.

(a) *Paul s'est avancé près de la porte.*

(b) *Paul a progressé jusqu'à la route.*

6. Verbe médian d'orientation interne.

(a) *Paul a connu dans la rue.*

7. Verbe médian d'orientation externe.

(a) *Le satellite a gravité près de la terre.*

Pour expliquer d'autres exemples, certains cas sont montrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1.3. **Verbes de déplacements (verbe d'initial, verbe de médian et verbe de final).**

Arriver à	(se) Éloigner dans
Arriver jusqu'à	(se) Éloigner de
Arriver par	(se) Éloigner jusqu'a
Arriver près de	Graviter près de
Avancer dans	Graviter autour de
Avancer jusqu'a	Passer à coté de
Avancer près de	Passer dans
Avancer vers	Passer dans (dans le sens aller dans)
Courir à travers	Passer le long de
Courir depuis	Passer par
Courir le long de	Partir dans
Courir jusqu'à	Partir de
Courir près de	Partir d'en face de
Courir près de (dans le sens aller près de)	Partir loin de
Courir sur	Partir par
Courir vers	Partir vers
Voyager en	

Quelle que soit la combinaison ou la relation qui existe entre le verbe et la préposition, c'est le verbe qui détermine le choix de la préposition à utiliser. Mais les prépositions elles-mêmes déterminent la localisation interne ou externe de la cible par rapport au lieu de référence à l'issue du procès (Laur, 1993 : 65). Selon le chercheur « ... [la préposition] elle détermine en plus la polarisée du déplacement, en congruence (sortir de) ou non (arriver de) avec le verbe (Laur, 1993 : 65).

Dans les phrases de relation non congruence, on constate qu'il existe une combinaison unique entre le verbe et la préposition. Nous examinerons aussi d'autres rapports entre le verbe et la préposition au niveau morphosémantique.

1.6.1. Corrélations morphosémantiques

Une corrélation se présente lorsque tous les verbes d'une catégorie donnée se construisent avec au moins une des prépositions de la catégorie correspondante (Laur, 1993 : 54). Par exemple, les verbes préfixés en « en », « em », « entre », « in » et « inter » comme *entrer*, *enforcer*, *emboiter*, *entremettre*, *introduire*, *intercaler*, *interposer* et *imbriquer* sont de même catégorie des verbes et se construisent avec la préposition « dans » (interne). Le « dans » partage l'élément unique qui se présente dans chaque préfixe des verbes (Laur, 1993 : 54). Mais il existe aussi deux catégories qui sont exclues de cette règle de préposition « dans ». Ils sont les verbes « enfuir » et « envoler » qui se conjuguent avec « de ». Avec la préposition « *de* », il y a une corrélation particulière dans la préfixation en « *dé* », « *di* » et « *dis* ». Plusieurs verbes dans cette catégorie acceptent la préposition « de ». Par exemple :

<i>Débarquer</i>	<i>Décamper</i>
<i>Décoller</i>	<i>Déguerpier</i>
<i>Détailler</i>	<i>Détaler</i>
<i>Disparaître</i>	<i>Diffamer</i>
<i>Différencier</i>	

Par contre, certains verbes qui sont préfixés par « *de* » ne se conjuguent pas avec « *dé* » (ce sont des exceptions). Par exemple :

<i>Déambuler</i>	<i>Décliner</i>
<i>Défiler</i>	<i>Dégringoler</i>
<i>Se déplacer</i>	<i>Dévaler</i>
<i>Dériver</i>	<i>Débouler</i>

Certains verbes avec les préfixes « a » se construisent aussi avec la préposition « à ». Il existe quelques exemples :

<i>Aboutir</i>	<i>S'agripper</i>
<i>Accéder</i>	<i>S'arrester</i>
<i>Arriver</i>	<i>S'attacher</i>
<i>Apparaître</i>	<i>Avancer</i>

Il existe aussi une corrélation entre les préfixes « e » ou « ex » de certains verbes qui se construisent avec la préposition « de ». Exemple :

<i>Émigrer.</i>	<i>S'éjecter.</i>
<i>S'échapper.</i>	<i>S'exclure.</i>
<i>S'éclipser.</i>	<i>S'extraire.</i>
<i>S'effacer.</i>	<i>S'écarter.</i>
<i>S'éloigner.</i>	

Selon Laur (1993 : 47-55), ces corrélations établissent un lien ou une relation entre les verbes et les prépositions.

1.7. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté des éléments importants qui nous serviront comme outils de base pour le deuxième chapitre. Puisque notre intérêt porte sur le traitement de la préposition, il nous a fallu d'abord expliquer les éléments et les caractéristiques qui constituent les sujets de la recherche. Dans le deuxième chapitre, nous considérerons l'analyse et les outils sémantiques du sens, les facteurs qui pourraient influencer le choix des prépositions *à* et *de* et la polysémie du sens qui pourraient apparaître dans l'usage des deux prépositions *à* et *de*.

Chapitre 2

La sémantique des prépositions *à* et *de*

2.1. L'usage sémantique des prépositions *à* et *de*

Nous considérons au début de ce chapitre les sens fondamentaux et fonctions attribuées aux prépositions *à* et *de*. Nous essayerons de voir aussi si les deux prépositions ont des sens vides. Danielle (2008 : 12) note que « La tradition lexicographique et grammaticale distingue entre « prépositions vides » (elles n'évoquent pas immédiatement de contenu) et « prépositions pleines » et, à ces dernières, elle attribue une étiquette selon l'idée intuitive qu'on leur fait correspondre : « leur » (préposition spatiale, « temps » (prépositions temporelles), « manière », « cause », etc. ». À l'égard de cette explication de Danielle (2008), nous commencerons par évaluer certaines caractéristiques (vides et pleines) des deux prépositions *à* et *de*.

2.1.1. Les prépositions vides

Selon Chauvin (2009 : 458), certaines prépositions sont considérées vides « parce qu'elles seraient « régies » car « c'est l'usage qui requiert l'emploi de telle ou telle préposition, mais sa présence n'est pas, ou plus, explicable sémantique ». Certaines prépositions possèdent aussi des caractéristiques qui ne sont pas immédiatement définissables (Danielle, 2008 : 12). Nous avons comme exemples *à*, *de* et *en*. Pour une explication claire du genre de ces prépositions, il existe une motivation sémantique qui est perdue « lorsque la préposition apparaît liée de manière figée à une construction donnée (c'est-à-dire sans commutation possible) ; ainsi, le complément du nom est obligatoirement introduit par *de* (*le lion rugit ou le rugissement du lion, on arrosa les*

plantes ou l'arrosage des plantes ». (Chauvin, 2008 : 13). Or, la question qui se pose, est comment savoir ou identifier les prépositions qui sont vraiment régies ? Pour Chauvin (2009 : 458), cette méthode de catégorisation est difficile à cerner. D'autres exemples des prépositions vides données par Danielle (2008 : 13) sont les suivantes :

1. Ajout adjectival :

(a) *Des ruses de Sioux.*

(b) *un homme d'honneur.*

(c) *quelqu'un de gentil.*

2. L'infinitif de - de narration : *Et tout le monde de s'esclaffer.*

3. Le participe présent qui ne peut être introduit que par « en » : *En parlant, en chantant.*

Danielle (2008 : 13) ajoute aussi que parfois, la préposition qui apparaît figée est aussi vide de sens parce que ce genre de préposition est étroitement lié à un emploi du terme qui la régit. Par exemple : *penser à quelque chose, s'attacher à quelque chose et rire de quelque chose*. Pour justifier cette explication, Danielle (2008 : 13) fait remarquer que «le fait même qu'elle permette de distinguer un emploi rend douteuse l'idée courante qu'elle n'aurait aucun sens en elle pour ces cas : « penser à un projet » diffère de « penser un projet », « s'attacher à quelqu'un » de « s'attacher quelqu'un », « rire de quelque chose » de rire à quelque chose (Cadiot 1993 : 1997, Danielle 2008 : 13). Pour d'autres comparaisons, Danielle (2008 : 13) se demande comment l'on pourrait faire une comparaison sémantique entre les phrases suivantes :

1. *Elle a un enfant de malade vs. Elle a un enfant malade.*

2. *Encore un problème de résolu vs. Encore un problème résolu.*

À part ces caractéristiques identifiées qui rendent une préposition vide, Danielle (2008 : 13) relève un autre cas «où le syntagme introduit n'a pas les propriétés habituelles d'un syntagme prépositionnel ; ainsi *de* et *à* introduisent l'infinitif avec des verbes qui sont transitifs directs quand le complément est nominal... ». Par exemple :

1. *J'apprends l'anglais vs j'apprends à parler l'anglais*

2. *Je crains cette rencontre vs je crains de le rencontrer.*

Pour la chercheuse (2008 :14), l'usage de la préposition « *de* » dans les phrases ci-dessous, ne répond pas aux critères qui désignent un syntagme prépositionnel, et aussi ne répond pas aux questions indirectes. Par exemple :

1. *De quoi crains-tu ?/que crains-tu ?- De le rencontrer.*

2. *À quoi apprends-tu ?/qu'est-ce que tu apprends ?- À parler l'anglais.*

[Par la suite nous examinerons d'autres caractéristiques des prépositions *à* et *de*].

2.2. Caractéristiques polysémiques des prépositions *à* et *de*

Nous essayerons de considérer comment une seule préposition a la capacité de prendre deux ou plusieurs sens selon les contextes dans lesquels elle est employée. Nous nous limiterons aux exemples des prépositions énumérés dans le premier chapitre

2.2.1. La polysémie et l'emploi de la préposition « *à* ».

Tirée d'une définition par Larousse (1991 : 2). «Cette préposition avait servi, en bas latin, à indiquer l'objet sur lequel porte l'action, avec un certain nombre de verbes (transitifs indirects construits avec *à*) et la destination de l'action (objet secondaire ou complément d'attribution ». La première option de la préposition « *à* » est une lettre qui est « vide de sens, introduisant un objet dit indirect » (Robert, 2001 : 1). Malgré les

définitions données à la préposition « à », elle fonctionne différemment selon les contextes.

i. « à » introduit un objet indirect dans les exemples suivants :

- (a) *Philip a donné un livre à sa femme.*
- (b) *John a prêté l'argent à son fils.*
- (c) *Il doit de l'argent au professeur.*
- (d) *Il a envoyé un courrier aux étudiants.*

ii. « à » indique un endroit. La préposition « à » est sans article soit défini ou soit indéfini.

- (a) *La voiture arrive à Regina.*
- (b) *Il va à Saskatoon.*

À l'exception du nom de la ville qui est modifié ou quand la préposition « à » n'est pas utilisée pour exprimer un lieu, il est possible d'utiliser la préposition « dans » avant le nom d'une ville (Robert, 2010 : 1, Booth, 2003 : 19). Par exemple :

- (a) *Dans le nouveau Toronto.*
- (b) *Dans la vibrante Paris.*
- (c) *Il est idéal parfois de se garer dans Québec.*
- (d) *Je vis à Paris.*
- (e) *Vous retournez au Texas.*
- (f) *Il a passé l'hiver à Vancouver.*

iii. « à » implique une destination fixe ou se réfère à une chose particulière (Robert, 2010 : 1, Booth, 2003 : 19). Voici quelques exemples dans le tableau suivant.

Tableau 2.0. Destination fixe

À cet endroit (=dans ce lieu)	À ma montre, il est...
À quel endroit ?	À table
À certains/divers endroits	Au centre commercial
À domicile	Au premier (deuxième, troisième... étage)
Au jardin (=dans le jardin)	A la banque
À la bibliothèque	À la gare
À la pharmacie	À la résidence universitaire
À la réunion À la radio	

iv. « à » peut se combiner à deux noms qui indique l'utilisation juste du deuxième nom (le nom qui est introduit après la préposition). Dans cette combinaison, le premier sens de « à » se change complètement (Robert, 2010 : 1 ; Booth, 2003 : 26)

Tableau 2.1. Indication du deuxième nom

Une armoire à linge	Une armoire à pharmacie
Les bagages à main	Une boîte aux lettres
Une boîte à gants	Une boîte à médicaments
Une bombe à retardement	Un bonnet à douche
Une brosse à dents	Une brosse à cheveux
Une corde à linge	Une cuiller à soupe
Une épingle à cheveux	Le fil à couper le beurre
Un filet à provisions	Un frein à main
Un kiosque à journaux	Une limite à ongles
Une machine à café	La machine à traitement de texte
Du papier à lettres	Des pares à lettres
Des parcs à huitres	Des patins à glace
Des patins à roulette	Un piège à souris

v. La préposition « à » se combine aussi avec un nom et un verbe à l'infinitif (Robert, 2010 : 1, Booth, 2003 : 27). Par exemple :

Tableau 2.2. Nom + à + verbe à l'infinitif

Un bois à brûler	Des cartes à jouer
La chambre à coucher	Un fer à repasser

Une machine à coudre	Une machine à écrire
Une machine à laver	Une machine à photocopier
De la pate à modeler	Une pince à épiler
Des plats à emporter	Une poêle à frire
Une salle à manger	Un terrain à bâtir

vi. Parfois la préposition « à » entre noms indique que le deuxième nom est un ingrédient ou une caractéristique du premier nom. La préposition « à » change la complexité des noms combinés. Le « à » dans ces combinaisons fonctionne comme la préposition « avec » ou la préposition « dans » (Robert, 2010 : 1 ; Booth, 2003 : 27). Par exemple :

Tableau 2.3. « À » comme « avec » et « dans »

Des bonbons à la menthe	Le café au lait
Le canard à l'orange	Des biscuits aux pépites de chocolat
Du coq au vin	Une crêpe à la confiture
Un croissant au beurre	Un gâteau au chocolat
De la glace à la vanille/ à la fraise/au café/ à la pistache	Des œufs brouillés aux touffes
Une mousse au chocolat	Une pizza au fromage et aux anchois
Une omelette aux champignons	Un jambon
Un sandwich	Le steak au poivre
La soupe à l'oignon/au poulet	Du thé au citron
Une tarte aux fraises	

vii. Il existe aussi une préposition « à » qui se combine avec un article défini ou parfois sans un article défini, donne la caractéristique d'une chose ou d'une personne. (Robert, 2010 : 1, Booth, 2003 : 28). Par exemple :

Tableau 2.4. « À » + article défini ou sans article

Une alerte/un attentat à la bombe	Une arme à feu
Un autobus à deux étages	Une avenue aux larges trottoirs
Un avion à réaction	Une barbe à papa
Une bombe à retardement	Un chemise à carreaux/ à pois
Le compte à rebours	Un diner aux chandelles
Un emploi à mi-temps/ à plein temps	
Une femme au foyer	Un film à suspense
Un lit à baldaquin	Des lunettes à verres fumées
Une maison à deux étages	Un piano à quine
Le saut à l'élastique	Un téléphone à touches
Le vol à main armée	Le vol à l'étalage

viii. La préposition « à » + article défini + partie(s) du corps ou des vêtements indique une caractéristique spécifique d'une personne, la préposition « à » prend la fonction de la préposition « avec » (Robert, 2010 : 1 ; Booth, 2003 : 29). Par exemple :

- (a) *Le professeur aux yeux bleus est mon père.*
- (b) *C'est une femme au nez court et aux cheveux longs.*
- (c) *Il marche aux pieds nus.*
- (d) *Il décrit une fille à la casquette noire.*
- (e) *La dame au chapeau de paille.*
- (f) *Le monsieur aux lunettes noires.*
- (g) *Le garçon à la moustache est mon ami.*

ix. La préposition « à » indique l'emplacement d'une douleur ou d'une blessure associée à une partie ou aux parties du corps. Selon Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 30), la préposition « à » s'introduit après les expressions. (Robert, 2010 : 1 ; Booth, 2003 : 30) : avoir mal, (se) faire mal et (se) blesser.

Par exemple :

- (a) *Avoir mal à la tête.*
- (b) *Avoir mal aux dents.*
- (c) *Il s'est blessé au pied gauche*

x. La préposition « à » indique un temps précis ou une heure précise. Cela se voit dans les expressions suivantes empruntées à Robert et Booth (Robert, 2010 : 1 et Booth 2003 : 30).

Tableau 2.5. « À » indiquant un temps précis.

À midi	À l'arrivée
À sa mort	À l'avenir
À ce moment-là	À l'entracte
À tout moment	Au printemps
À pâques et à Noël	À la mi-janvier
À l'âge de	Au décollage
À la fin de l'année/du mois	
À l'aller	Au début

Mais, il existe certaines exemptions. On peut dire, « fin septembre » ou « début juillet ».

La plupart du temps, on décrit le commencement ou la fin des mois de l'année avec la préposition zéro, comme nous le faisons remarquer dans les deux phrases ci-dessus, c'est-à-dire, sans prépositions. L'omission de la préposition « à » ou « de » ne diminue pas le sens dans une autre circonstance si l'on écrit « du début février » ou « la fin septembre »

xi. La préposition « à » fonctionne comme « jusqu' » dans les expressions suivantes comme le notent Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 32). Par exemple :

Tableau 2.6. « À » comme « jusqu' »

À bientôt	À demain
À tout à l'heure	À la prochaine
À ce soir	À tout de suite
À lundi	À la semaine prochaine
À plus tard	À un de ces jours

xii. Selon Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 32), la préposition « à » indique un moyen de mouvement par lequel on voyage. Par exemple :

Tableau 2.7. « À » indiquant un moyen de mouvement

À bicyclette	À cheval
À dos d'âne	À dos de chameau
À dos d'éléphant	À mobylette
À moto (cyclette)	À roller
Vélo (parfois dans le français moderne, on dit en vélo)	

xiii. Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 33) ajoutent que la préposition « à » dénomme aussi la possession.

1. Avec « être à ». Par exemple :

(a) *Les cadeaux sont à mes sœurs.*

(b) *À qui est ce stylo ?*

(c) *L'avenir est à lui.*

(d) *Le portable est à moi.*

2. Avec « appartenir à ». Par exemple :

(a) *L'ordinateur appartient à ma femme*

3. Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 33) indiquent qu'après un adjectif possessif + un nom et avant un pronom, la préposition « à » est introduite pour mettre l'accent sur l'appartenance d'une chose. Par exemple :

(a) *C'est sa voiture à lui.*

(b) *C'est mon style à moi.*

(c) *C'est un ami à lui.*

xiv. Robert (2010 : 1) et Booth, (2003 : 33) montrent aussi la possibilité que la préposition « à » + article peut être employée après le verbe « jouer » quand le verbe est suivi du nom d'un sport ou d'un jeu. Par exemple :

Tableau 2.8. Jouer + à + *nom*

Jouer au badminton	Jouer au ballon
Jouer au soccer	Jouer au golf
Jouer au tennis	Jouer au ping-pong
Jouer aux boules	Jouer aux quilles

xv. Selon Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 34), la préposition « à » introduit la distance d'une localité. Par exemple :

- (a) *Regina est à 320 kilomètres de Saskatoon.*
- (b) *Pour aller à Wascana, c'est à dix minutes à pied.*
- (c) *Ottawa est à deux heures de Toronto.*
- (d) *C'est à deux pas de l'école.*
- (e) *Le bureau est à quatre rues d'ici.*
- (f) *Winnipeg est à deux heures d'avion.*

xvi. Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 35) remarquent que la préposition « à » est aussi utilisée pour décrire le prix ou la valeur d'une chose. Le premier sens de « à » change complètement. Par exemple :

- (a) *Une chaise à 300 dollars.*
- (b) *Les vêtements sont à 400 dollars.*

xvii. Robert (2010 : 1) et Booth (2003 : 35) notent également la possibilité que la préposition « à » peut être employée dans les exclamations et vœux suivants :

Tableau 2.9. « À » employée dans certains exclamations et vœux

À bas !	À bas l'examen !
À genoux !	À la bonne heure !
À table !	À votre sante !
À la votre !	À tes/vos souhaits !
Au feu !	Au galop !
Au secours !	Au suivant !
Au travail !	Au voleur !

xvii. Il existe aussi certains cas où la préposition « à » indique la manière dont une chose est faite. (Robert, 2010 : 1 ; Booth, 2003 : 36). Par exemple :

Tableau 2.10. « À » indiquant une manière

Accepter/décider à l'unanimité	(Se) enfuir à toutes jambes
Accueillir quelqu'un à bras ouverts	Fermer la porte à clé
Acheter/vendre à bon marché	Marcher à pas de géant
Acheter/vendre à moitié prix	Reconnaitre quelqu'un à sa voix
Aimer quelqu'un à la folie	Taper à la corde
Boire à petites gorgées	Travailler à temps partiel
Cueilli à la main	Vivre au jour le jour
Cuit à la vapeur	Vouloir quelqu'un à tout prix

2.3. La préposition « de »

Bidaud (2010 : 33) considère la préposition « de » comme celle qui exprime le sens et l'idée d'éloignement et qui peut avoir un sens spatial de base. Par exemple : *il vient de Regina*. Badaud (2010 : 33) explique que « ...ce sens spatial de base peut être plus ou moins effacé lorsque la préposition « de » réfère à un concept temporel ou notionnel ». Pour cette explication, Bidaud ajoute que la préposition « de », ayant le signifié d'éloignement «...se retrouve, avec une légère abstraction, sous une forme temporelle, ou il alterne avec « depuis ». Il marque alors un point duquel on s'éloigne dans le temps, comme dans : « Mon intérêt pour les langues romanes date de cette époque » ; « Balzac travaillait du matin au soir » (Bidaud, 2010 : 33). L'analyse de ce binarisme de la préposition « de » est que, le mot change de sens selon le contexte. On

relève ce cas à par des deux dernières phrases. La préposition *de* peut prendre le sens de « *depuis* ». Il suffit alors de comprendre la caractéristique polysémique de ce genre de préposition surtout au cours de la traduction du français à une autre langue. La problématique est surtout dans le premier sens de la préposition « *de* » qui peut se traduire en anglais comme « *of* » ou « *from* ». Par exemple :

(a) *Mon intérêt pour les langues romanes date de cette époque*

Le « *de* » ici ne signifie pas que l'intérêt est tiré de l'époque ou appartient à l'époque, mais le sens de la préposition « *de* » signifie le temps ou l'espace des années pendant lequel il a eu son intérêt. La phrase peut être écrite comme : *Depuis cette époque, j'ai eu l'intérêt pour les langues romanes* :

(a) *Balzac travaillait du matin au soir*. Le « *de* » dans cette phrase signifie aussi depuis.

Robert (2001: 603), considère la préposition « *de* » comme un « mot invariable qui sert à établir des rapports variés entre deux mot ou un groupe de mots. Selon Larousse (1991 : 269), « *de* » est aussi une « préposition exprimant la séparation, la provenance et, en latin. Poo ; le complément du nom ». Nous allons examiner les éléments qui constituent la préposition « *de* ».

2.3.1 Caractéristiques de la préposition « *de* »

Nous considérons quelques emplois de la préposition « *de* ».

i. La préposition « *de* » introduit un nom ou un pronom après certains verbes et expressions.

Par exemple:

(a) *Il boit de l'alcool*.

(b) *Il a peur de la violence*.

(c) *Il a besoin d'amis.*

(d) *Le professeur manque d'assurance.*

ii. Selon Robert (2010 : 615) et Booth (2003 : 49), la préposition « *de* » + article défini est employé après le verbe « *jouer* » quand le verbe est suivi par le nom d'un instrument musical. Par exemple :

(a) *Jouer de clavecin.*

(a) *Jouer du piano.*

(c) *Jouer du trombone.*

(d) *Jouer du xylophone.*

(e) *Jouer de la batterie.*

iii. Sémantiquement, Robert (2010 : 615) et Booth, (2003 : 50), expliquent que la préposition « *de* » change de sens quand il introduit un nom ou pronom après certains adjectifs. Par exemple :

(a) *Être/tomber amoureux de quelqu'un.*

(b) *Être capable de quelque chose.*

(c) *Être conscient de quelque chose.*

(d) *Être content de quelqu'un/quelque chose.*

(e) *Être déçu de.*

(f) *Être enchanté de quelque chose.*

(g) *Être passionné de.*

iv. La préposition « *de* » introduit un lien d'origine. Par exemples :

(a) *Je viens de Regina.*

(b) *Nous sommes partis de Saskatoon.*

(c) *Philip est de Calgary.*

(d) *Il vient de France.*

(e) *La voiture arrive d'Europe.*

Mais quand le pays est masculin, l'article défini est ajoutée. Par exemple :

(a) *Il est originaire des Etats-Unis.*

(b) *Il vient des Pays-Bas.*

(c) *Je suis du Québec.*

Selon la remarque de Robert (2010 : 615) et (Booth, 2003 : 53), la préposition « *de* » + article est aussi employée pour indiquer un lien d'origine avec les localités qui sont différentes ordinairement des expressions géographiques. Par exemple :

(a) *Son trousseau de clefs est tombé de sa poche.*

(b) *Nous sortons de la bibliothèque.*

(c) *Il sort une lame de rasoir de son bagage.*

v. Pour décrire le changement entre le temps d'un événement, d'une chose, Robert (2010 : 615) et Booth (2003 : 53), nous montrent que la préposition « *de* » donne ou indique un point de départ ou un temps de commencement, souvent en conjonction avec la préposition « *à* ». Par exemple :

(a) *De la tête aux pieds.*

(b) *Du matin au soir.*

(c) *Du début (jusqu') à la fin.*

(d) *Quelle est la distance de Regina à White City ?*

(e) *Il commence le voyage de l'université à la ronde point de Saskatoon.*

(f) *De Janvier à décembre.*

(g) *D'un instant à l'autre.*

(h) *D'ici peu.*

vi. Robert, (2010 : 615) et Booth, (2003 : 54) considèrent « *de* » comme une préposition qui indique la possession. Par exemple :

- (a) *Le stylo de Pat.*
- (b) *C'est la maison de mon professeur.*
- (c) *Ce sont les sacs des étudiants.*
- (d) *La voiture de ses frères.*

vii. Pour des raisons uniques, la préposition « *de* » indique une cause d'une chose.

(Robert, 2010 : 615 ; Booth, 2003 : 55). Dans les exemples ci-dessous, l'on remarque plusieurs cas de noms qui sont introduits après la préposition.

1. Verbe + préposition + nom. Par exemple :

- (a) *Hurler de douleur.*
- (b) *Mourir d'ennui.*
- (c) *Mourir de soif.*
- (d) *Pâlir d'envie.*
- (e) *Pâlir de jalousie.*
- (g) *Pleurer de joie.*
- (i) *Sauter de joie.*
- (j) *Rougir de honte.*
- (k) *Tomber de fatigue.*

2. Adjectif + préposition + nom. Par exemple :

- (a) *Être rouge de colère.*
- (b) *Être fou/ivre de joie.*
- (c) *Être fou d'inquiétude.*

viii. Les verbes fonctionnent aussi avec les prépositions, et ce n'est pas étonnant de voir que la préposition « *de* » introduit l'infinitif de certains verbes, adjectifs et expressions.

(Robert, 2010: 615, Booth, 2003 : 56). Par exemple :

(a) *Je suis ravi d'avoir réussi dans l'examen.*

(b) *C'est à moi de conduire.*

ix. Quand la préposition « *de* » est employée devant un nom, après certains verbes (à la forme du passé composé), elle indique ou prend le sens de la préposition « *avec* ».

(Robert, 2010 :615, Booth, 2003 : 57). Par exemple :

(a) *Accablé de bondé de.*

(b) *Bourré de garni de.*

(c) *Chargé de muni de.*

(d) *Chargé d'orné de.*

(e) *Couvert de paré de.*

(f) *Débordé de privé de.*

(g) *Décoré de rempli de.*

(h) *Dépouillé de plein de.*

(i) *Dépourvu de vide de.*

(j) *Doté d'entouré.*

x. La préposition « *de* » est employée pour former l'article partitif de certains noms. Par exemple :

(a) *Du vin.*

(b) *De la bière.*

(c) *De l'eau.*

(d) *Du riz.*

(e) *De la viande.*

xi. Selon le Petit Robert (2010 : 615) et Booth (2003 : 63), Parfois quand « *de* » est employé après le pronom relatif « *que* » et devant un verbe à l'infinitif, la préposition « *de* » indique une comparaison. (Robert, 2010 : 615, Booth, 2003 : 63). Par exemple :

- (a) *Il aime mieux rester à la maison que de sortir en ville.*
- (b) *Il préfère étudier à la bibliothèque plutôt que d'aller au monde.*

xii. La préposition « *de* » + nom indique aussi la manière dont une chose se fait. (Robert, 2010 : 615 ; Booth, 2003 : 64). Par exemple :

- (a) *Chercher quelqu'un/quelque chose des yeux.*
- (b) *Cligner de l'œil.*
- (c) *Manger de la main droite.*
- (d) *Faire signe de la main à quelqu'un.*
- (d) *Indiquer quelque chose de la main.*
- (e) *Suivre quelqu'un du regard/des yeux.*

xiii. Encore, Robert (2010 : 615) et Booth (2003 : 65) croient que la préposition « *de* » indique aussi l'âge, le temps, la quantité et la mesure. Par exemple :

- (a) *Cette maison à 200 ans d'âge.*
- (b) *Mon père a l'âge de cinquante ans.*
- (c) *L'homme est vieux de plus de quatre-vingt d'années.*
- (d) *En 2013, le taux de natalité était de 1, 3 enfants par famille au Ghana.*
- (e) *L'avion a quinze minutes d'avance.*
- (f) *La voiture a vingt minutes de retard.*
- (g) *La dame est enceinte de six mois.*
- (h) *Le marché est distance de dix kilomètres.*
- (i) *Au Canada, la durée de travail hebdomadaire est de 40 heures.*

xiv. La différence en âge, en temps, en mesure et en quantité est introduite par la préposition « *de* » (Booth, 2003 : 66). Par exemple :

- (a) *Le garçon a vieilli de cinq ans.*
- (b) *La dame a vieilli de dix ans.*
- (c) *L'homme est plus âgé que lui de sept ans.*
- (d) *Le professeur est de huit ans plus jeune que son patron.*
- (e) *Je suis son cadet de cinq ans.*
- (f) *Michel est plus grand que lui de six centimètres.*
- (g) *Il a maigri de douze kilos.*
- (h) *Le chômage à Regina a baissé de 5%.*

xv. Booth (2003 : 67) remarque aussi que la préposition « *de* » exprime ou indique une durée. Par exemple :

- (a) *Un trajet/voyage de cinq jours.*
- (b) *Il y a environ deux heures de route.*

xvi. Pour la plupart du temps, Booth (2003 : 67), évalue la possibilité de la préposition « *de* » pour indiquer la partie du corps où se trouvent une blessure et une douleur. Par exemple :

- (a) *Opérer du nez/du cœur.*
- (b) *Amputer d'un bras.*
- (c) *Paralyser des jambes.*
- (d) *Soigner du nez.*

xvii. La préposition « *de* » fait partie de plusieurs expressions prépositionnelles et adverbiales. Par exemple :

Tableau 2.11. « De » dans des expressions prépositionnelles et adverbiale

D'abord d'habitude	D'accord de l'heure
D'ailleurs de justesse	D'autant plus (que) de loin
D'un certain âge de même	De l'autre coté de nouveau
D'emble d'occasion	De grâce d'ordinaire
De bon gré de préférence	De bonne heure de près
De rigueur de la sorte	De suite de toujours

2.4. Facteurs sur le choix des prépositions à et de

Nous tenterons d'identifier quelques facteurs qui peuvent influencer le choix de la préposition. Nous nous limitons aux prépositions *à* et *de*.

2.4.1. Facteurs linguistiques

Puisque le statut des deux prépositions (*à* et *de*) apparaît incompréhensif dans leur totalité, Marque-Puchen (2008 : 74) nous présente de différentes perspectives variantes à l'égard des deux prépositions. Par exemple, pour Vendryes (1921), « *à* et *de* » sont des prépositions « écrasées », de Boer (1926 et 1954) les considère comme « abstraites », Cadiot (1997) pense qu'elles sont grammaticalisées, non spécifiques. À cause de ces caractéristiques que trainent les prépositions *à* et *de*, Cadiot (1997), suggère qu'il reste incertain de faire un choix parmi les deux prépositions surtout avant ou après un verbe.

De la même façon, Marque-Puchen (2008 : 75) ajoute que « du point de vue sémantique de même, la difficulté pour saisir leur identité est tangible dans les définitions lexicographiques, qui peuvent juxtaposer des « sens » contradictoires ». Par exemple :

(a) *Puiser de l'eau à la fontaine.*

Vs

(b) *Aller à Paris.*

Pour la première phrase, « à » indique la « source » alors que la même préposition indique le « but » dans la deuxième phrase.

Parfois, comme nous l'avons illustré dans le premier chapitre, les structures syntaxiques correspondant au prédicat de transfert mettent en jeu indifféremment « à » et « de », qui peuvent donc introduire le donneur ou le receveur. Par exemple :

(a) *Max a donné un livre à Luc vs Max a pris un livre à Luc* (Marque-Puchen, 2008 : 75).

(b) *Max a vendu un lit à Luc vs Max a acheté un lit à Luc* (Marque-Puchen, 2008 : 75).

Un autre cas aussi complexe identifié par Marque-Puchen (2008 : 75), est dans l'usage du verbe « louer ». Par exemple : *Paul loue un appartement à Pierre.*

Dans cette phrase, on se demande entre Paul et Pierre, lequel est le propriétaire ou lequel est le locataire. On peut donc identifier le facteur intrasystémique ou la fragilité du système français dans les deux phrases. Pour Novale (2008 : 27), ce « point faible » se manifeste surtout dans un contexte lié à l'utilisation des prépositions à et de.

2.4.2. Facteurs évolutifs.

L'usage des prépositions a beaucoup évolué. Nous avons remarqué que certaines prépositions ne sont plus employées avec certains verbes. Plus encore, certains verbes qui ne prenaient pas de prépositions dans l'usage ancien, en prennent aujourd'hui. Par exemple, dans le cas d'un verbe comme « songer », Rouleau (2002 : 17) montre que « au XVI^e siècle, *on songeait quelque chose*, mais aujourd'hui, *on songe à quelque chose* ». Cette évolution est aussi présente dans certains verbes transitifs directs qui changent

aujourd'hui en verbes transitifs indirects. Rouleau (2002 : 17) note que, « le verbe « *obéir* », vers 1160, est devenu transitif indirect (XVII^e siècle). Pour le verbe « *marcher* », il avait le sens de « parcourir » (une zone), mais dans le français moderne, le même verbe signifie « *se mouvoir* » en mettant un pied devant l'autre ». Le verbe « *se rappeler quelque chose* » est un autre bon exemple. Aujourd'hui, on dit « *se rappeler de* » comme dans une phrase « je me rappelle de toi »

Pour un autre verbe comme « *pailler* », Rouleau (2002 : 18) nous révèle que, dans le français ancien par exemple, il signifie « *couvrir d'un manteau, d'un pallium* » ou « *pailler quelque chose* ». Mais en français moderne, ce même verbe prend le sens de « *atténuer faute de remède véritable et résoudre d'une manière provisoire* ». Par exemple, *on pallie une faiblesse*. Avec cette évolution du verbe qui partage en même temps une analogie avec *parer à, remédier à*, le verbe prend aujourd'hui la préposition « *à* ». Donc, nous avons « *paillé à* ». La forme du verbe en question peut ne pas être en conformité avec le Petit Robert (2007), mais Rouleau (2002 : 18) a l'intention de nous montrer qu'avec le temps, ce verbe a beaucoup évolué.

De même, Rouleau (2002 : 18) n'hésite pas à dire que pour le verbe « *songer* » qu'il existe toute possibilité d'avoir différentes prépositions au cours des siècles. Le verbe était employé comme un verbe transitif au XI^e siècle en prenant la préposition « *de* ». Le sens du verbe « *songer de* » à cette époque (1530) selon Rouleau (2002 : 18), était « *voir en rêve* » et même accepté jusqu'au XIX^e siècle. De 1440 à 1575, la préposition était *songer sur* et *songer en*. Mais aujourd'hui, le verbe est utilisé avec la préposition « *à* » pour devenir « *songer à* »

Il existe d'autres verbes qui ont changé de préposition avec le temps (Rouleau, 2002 : 19).

Par exemple:

1. *Exhorter de (+verbe), vs exhorter à (+verbe/nom).*
2. *Acheminer à vs acheminer vers.*
3. *Concorder à vs concorder de.*

Rouleau (2002 : 19) explique que ce changement évolutif, n'est pas seulement restreint au verbe, mais touche aussi les adjectives. Par exemple, plusieurs cas où les verbes se conjuguait avec *à*, se changent en français moderne. Il s'agit d'un changement radical dans l'usage de « *à* » à « *de* ». Pour Rouleau (2002 : 19), les facteurs évolutifs ne sont pas les seuls facteurs qui influencent le changement ou le choix de la préposition. (C'est-à-dire, ces changements ne sont pas seulement liés à l'histoire ancienne). Il existe d'autres facteurs qui déterminent le choix de la préposition. Par exemple, syntaxiquement, l'adjectif « *spécifique* » peut prendre la préposition « *à* » ou *de*, selon le contexte. Par exemple, l'on peut dire « le remède spécifique » d'une maladie, mais pour les adjectifs « spécial et propre », on emploie sans doute la préposition « *à* ». Rouleau, (2002 : 19) ajoute aussi que pour certains adjectifs, comme « *particulier* » le problème du choix de la préposition est différent. Cet adjectif accepte soit « *à* » ou « *de* » selon son rôle dans la phrase.

Martineau (2002 : 72) présente quatre verbes pour illustrer les changements de l'alternance entre *à* et *de* dans leurs usages de l'ancien français au français moderne à savoir « *cesser, commencer, craindre, et désirer* ». Dans le français ancien, par exemple, le chercheur souligne que les quatre verbes posent un peu d'alternance entre l'usage de

« à et de ». Par exemple, le verbe « *commencer* » se fixait mieux avec « à » que « de ». « *Craindre* » se conjugue avec « de » et plus encore plusieurs personnes l'employaient même sans prépositions (préposition zéro). Pour « *désirer* », « à » était la préposition la plus dominante. Après leurs usages dans l'ancien français, se présente le moyen français. Martineau (2002 : 74) qui présente son analyse et recherche d'une manière systématique, explique que cette période marque le commencement d'instabilité dans l'usage de « à » et de « de ». Le verbe « *cesser* » se conjugue avec « de » alors qu'il y a une grande alternance entre les prépositions « à et de » pour les autres verbes : *commencer, craindre et désirer*. « *Commencer* » se fixait mieux avec « à », « *craindre* » est plein d'instabilité, mais son usage avec « à » prédomine celui de « de ». C'est aussi le cas de « *désirer* », mais une différence se manifeste avec le dernier, parce que son usage sans préposition est dominante (Martineau, 2002 : 74).

Pareillement, Martineau (2002 : 74) attribue cette grande alternance entre les deux prépositions à deux facteurs. Il s'agit premièrement d'une augmentation générale de l'emploi d'une préposition pour tous les verbes, et deuxièmement, les deux prépositions ont subi une alternance pour un même verbe. Mais, un peu plus tard, il y a une spécialisation de « à » et de « de » qui a commencé au moyen âge (Martineau, 2002 : 75). Les changements dans l'usage de « à » et de « de », continuent vers le XVI^e siècle au français classique. Par exemple, Martineau (2002 : 75) révèle que pour les verbes : « *craindre et cesser* », il y avait une « élimination de tout autre emploi que celui de la préposition *de* ». *Cesser*, par exemple, fonctionne avec « à » au XVI^e siècle qui devient plutôt instable. L'usage de *à* et de *de* était interchangeable. Mais l'usage de « *cesser* » dans le français classique est bougé vers la préposition « *de* » dans son « tout » usage,

alors qu'il y avait un changement vers l'usage de « à » dans certains contextes. (Martineau, 2002 : 76). La préposition « de » était mieux employé avec « *craindre* » dans le XVI^e siècle. Son usage était apprécié tant dans le français classique que dans le français moderne (Martineau, 2002 : 76). Pour ce qui est le verbe « *commencer* », son usage avec « à » était prédominant dans le XVI^e.

En revanche, pour le verbe « *désirer* », son alternance est un peu différente. Dans le XVI^e siècle, par exemple, beaucoup préfèrent l'employer sans prépositions. Dans le français classique, son usage avec « de » était prédominant alors qu'en français moderne, on lui a préféré quasiment à l'usage sans préposition (Martineau, 2002 : 76)

Il existe ce que l'on peut appeler le syntagme prépositionnel. Dans le français ancien, le lien établi par la préposition entre le complément et le régime n'est pas figé. Il s'agit d'une dissociation entre les éléments linguistiques. Par exemple: *parler avec quelqu'un*, et *parler avec autorité*. Ce manque de rapport entre le complément et le régime était évident. Mais avec le temps, certains syntagmes prépositionnels étaient figés (Rouleau, 2002 : 21). Selon le chercheur, ces figements deviennent ce que l'on peut appeler des locutions. Par exemple « *frapper quelqu'un à coup sûr* », sur la tête. Dans cette phrase, le syntagme « *à coup sûr* » est considéré comme une locution adverbiale qui signifie « *infailliblement, sûrement* ». Un autre exemple est le syntagme « *de vive voix* » qui signifie « *oralement* ».

Parfois, à cause des facteurs polyvalents des mots, la question du choix d'une préposition propre éveille des difficultés. Rouleau (2002), identifie le problème de la polysémie des mots comme celui qui pose des difficultés dans le choix de la préposition. Dans n'importe quelle phrase, le rédacteur cherche plusieurs moyens de passer son

message au lecteur à travers son texte, mais ce dernier est parfois confus à l'égard des facteurs polyvalents des mots employés par le rédacteur. Rouleau (2002 : 22) appelle ce défi, l'effet recherché. Pour lui, c'est un effet qui crée une certaine hésitation de compréhension chez le lecteur. Par exemple: « *Tout le monde s'attache au Québec* ». Rouleau (2002 : 23) montre qu'il existe une possibilité de deux interprétations chez le lecteur qui est plus ou moins dans l'hésitation de comprendre le message du rédacteur. Premièrement, pour le rédacteur, il sait que le lecteur (qui prendra le message au pied de la lettre) aura une compréhension de « *s'attacher à* », comme « avoir de l'attachement pour ou éprouver un sentiment pour « le Québec ». Pourtant, le message du rédacteur est différent de cette compréhension du lecteur. Comme l'explique Rouleau (2002 : 23), le message original du rédacteur est « *Au Québec, tout le monde s'attache* » On remarque que ce syntagme (Au Québec) est séparé du verbe. Autrement dit, il n'est pas lié au verbe.

Contrairement à la première compréhension du lecteur de placer « *Au Québec* » après le verbe, signifie « boucler la ceinture de sécurité » selon un slogan populaire au Québec, mais pour Rouleau (2002 : 23), le rédacteur a une intention « celle de dérouter le lecteur, rendre sa compréhension du message moins immédiate, le forcer à refaire une lecture de son message, dans l'espoir sans doute qu'en en cherchant le sens le lecteur garderait longtemps à l'esprit ce message ».

Il existe aussi le problème de grammaticalisation pour l'usage de « *à* » et de « *de* » dans l'ancien français. Martineau (2002 : 79) explique que « durant cette période, l'emploi de l'une ou l'autre préposition ne dépend pas d'un choix sémantique mais d'un environnement syntaxique (restructuration) lié à un type de verbe. Mais pour le français

moderne il y a une stabilité d'emploi des deux prépositions. Contrairement au choix syntaxique dans le français ancien, bon nombre d'auteurs pensent que le français moderne est gouverné par des facteurs sémantiques dans l'alternance moderne entre « *à* » et « *de* » (Martineau, 2002 : 79). La notion de Cadiot (1997) n'est pas loin de cette suggestion. Cadiot, (1997 : 84) lui-même fait une alternance entre « *à* » et « *de* » avec tant d'exemples dans leurs usages et conclut que : « *de* correspond à la construction d'une image d'acquis, alors que *à* correspond à celle d'une image à acquérir ».

2.5. Conclusion

Comme nous l'avons discuté dans le premier chapitre, le choix de la préposition par rapport à l'usage du verbe détermine le sens du verbe. Dans ce chapitre, surtout sur l'analyse de l'usage des prépositions « *à* » et « *de* », a permis de comprendre qu'une seule préposition a la capacité de renvoyer à deux ou plusieurs sens possibles selon les contextes. Nous avons aussi constaté qu'un seul verbe peut fonctionner avec plusieurs prépositions pour donner différents sens. Dans le troisième chapitre, nous nous consacrerons à analyser les comportements linguistiques des deux prépositions, *à* et *de* par rapport à leurs usages contextuels.

Chapitre 3

Présentation et analyse des données : verbes, adjectifs et noms vis-à-vis de leur usages avec *à* et *de*.

3.1. Introduction.

Nous consacrerons le début de ce chapitre à la présentation des données qui constituent les corpus de notre travail. Notre analyse est limitée à l'utilisation des prépositions *à* et *de* avec des verbes, des adjectifs et des noms.

3.1.1. Verbes français dans usage de *à* et de *de*

Certains verbes sont introduits par *à* ou *de* alors qu'il en existe d'autres qui fonctionnent sans prépositions. Les verbes et leurs prépositions sont regroupés dans le tableau ci-dessous. Tous ces verbes sont tirés de trois ouvrages de notre recherche (*Les guides du bon usage : Quelle préposition* par Grevisse Duculot, *Est-ce a, de, en, par, pour, sur, ou avec ?* Par Maurice Rouleau, *French prepositions : forms and usage* par Trudie Maria Booth).

Table 3.0. Verbes avec usage de *à* et de *de*

Verbe + \emptyset +infinitif (\emptyset = préposition zéro)	Verbe + <i>de</i>	Verbe + <i>à</i>
Accourir Affaïsser (se) Affirmer Agiter (se) Aimer autant	Abstenir (se) Accepter Accorder Accuser Accuser (se)	Abaïsser (se) Aboutir Abuser (se) Acharner (se) Admettre

Aimer mieux	Achever	Adonner se)
Aller	Admirer	Affairer (se)
Aller à reculons	Admettre	Aguerrir
Apercevoir	Affecter	Aguerrir (se)
Assurer	Affliger (se)	Aider
Avoir beau	Ajourner	Amuser (se)
Avouer	Ambitionner	Animer (se)
Balancer (se)	Applaudir (se)	Appliquer (se)
Bercer	Appréhender	Apprendre
Bifurquer	Arrêter (se)	Apprêter (se)
Bondir	Attendre	Arriver
Bouger	Avertir	Astreindre (se)
Conduire	Aviser (se)	Aspirer
Confesser	Blâmer	Assigner
Considérer	Bruler	Assujettir
Courber (se)	Cesser	Assujettir (se)
Courir	Changer (se)	Astreindre
Daigner	Choisir	Attacher (se)
Déclarer	Commander	Attendre (se)
Dégringoler	Commencer	Autoriser
Descendre	Comploter	Avilir (se)
Dévaler	Conjurer	Avoir
Dévier	Conseiller	Borner (se)
Devoir	Contenter (se)	Chercher
Ecouter	Continuer	Cesser
Ecrouter (se)	Convenir	Commencer
Effondrer (se)	Convoiter	Complaire (se)
Elancer (se)	Craindre	Concourir
Emerger	Déconseiller	Condamner
Encourager	Dédaigner	Se condamner
Engouffrer (se)	Défendre	Consentir
Envoler (se)	Défier	Conspirer
Entendre	Dégoûter	Consumer (se)
Escalader	Délibérer	Continuer
Estimer faillir	Désaccoutumer	Contribuer
Faire	Désapprendre	Convier
Faire demi-tour	Désespérer	Destiner
Faire volte-face	Déshabituer	Déterminer (se)
Falloir	Détourner	Dévouer (se)
Se figurer	Devoir (se)	Disposer
Fléchir	Discontinuer	Donner
Fondre	Disconvenir	Dresser
Gravir	Disculper (se)	Employer
Grimper	Dispenser	Encourager
Hausser (se)	Dissuader	Encourager (se)
Hisser (se)	Ecarter	Engager
		Egosiller (se)
		Enseigner
		Entendre (se)
		Entendre (se)
		Entêter (se)

Imaginer (se)	Empêcher	Essayer (se)
Laisser	Enjoindre	Etre fondé
Mener	Enrager	Exceller
Monter	Entreprendre	Exciter
Mouvoir (se)	Envisager	Exciter (se)
Obliquer	Épargner	Exhorter
Observer	Essayer	Exposer (se)
Onduler	Etonner (se)	Faire
Ondoyer	Être en train	Fatiguer (se)
Oser	Être sur le point	Forcer
Penser	Éviter	Habituer
Plonger	Excuser	Habituer (se)
Pivoter	Excuser (se)	Hasarder (se)
Pouvoir	Exempter	Inciter
Palpiter	Fatiguer	Induire
Présumer	Feindre	Ingénieur (se)
Rebrousser chemin	Féliciter	Se mettre
Reconnaître	Finir	Monter
Reculer	Flatter (se)	Nécessiter
Regarder	Forcer (se)	Obstiner (se)
Rentrer	Frémir	Offrir (se)
Retourner	Gager	Parvenir
Revenir	Garder	Pencher
Remuer	Gémir	Persévérer
Sauter	Se glorifier	Persister
Savoir	Hair	Plaire (se)
Sentir	Hasarder	Plier (se)
Surgir	Hâter (se)	Porter
Supposer	Imaginer	Pousser
Tomber	Imposer	Préparer
Trépider	Imputer	Préparer (se)
Vibrer	Inaugurer	Provoquer
Virer	Incriminer	Réduire
Virevolter	Indigner (se)	Renoncer
Voir	Projeter	Résigner (se)
vouloir	Promettre	Réussir
	Proposer	Songer
	Proposer (se)	Tendre
	Protester	Tenir (désirer)
	Réclamer	Tuer (se)
	Recommander	Travailler
	Récompenser	Trouver
	Redouter	Veiller
	Refuser	Viser, etc.
	Regretter	
	Réjouir (se)	

	Remercier Remettre Repentir (se) Reprocher Réserver (se) Retenir Rire Risquer Ranimer Rougir Savoir gré Signifier Simuler Sommer Soupçonner Suggérer Supplier Supporter Tenter Valoir Se vautrer	
--	--	--

La première partie de ce chapitre comprend l'analyse générale des verbes prépositionnels. Nous séparerons les verbes par leurs groupes. Il s'agit des verbes (en catégories) d'action (verbes d'effort, verbes proximaux qui ont la valeur d'effort, verbes de déroulement du processus, verbe de déplacement, verbes de perceptions et verbes d'incitation)

Nous avons noté dans le premier chapitre qu'un même verbe peut être suivi de *à* et de *de* (comme dans parler *à* /parler *de*, chercher *à* chercher *de*). Donc dans cette analyse, nous présenterons les facteurs qui influencent le choix d'une préposition et nous montrerons la présence d'un ou plusieurs sens dans leurs variations. Nous regrouperons aussi les données (verbes/adjectifs) afin de vérifier les hypothèses formulées dans le premier chapitre, à savoir :

1. La préposition *à* peut prendre la fonction de la préposition *de* dans certains cas, déterminée par l'usage du verbe, de l'adjectif ou du nom.
2. Selon Marque-Puchen, (2008 : 88) « *à* indique le positionnement d'une entité par rapport à un procès (état, événement, activités, etc.), la première sert le plus souvent de point de départ et la seconde d'aboutissement, instaurant ainsi une dynamique » (Marque-Puchen, 2008 : 88)
3. En dernier lieu, « les valeurs attachées à *de* en contexte verbal correspondent origine et possession instaurée à après procès » (Marque-Puchen, 2008 : 97)

3.1.2. Verbes d'effort

Pour ce groupe de verbes, on se réfère aux verbes qui ont la valeur d'action pour adresser à une chose, une situation ou une condition. Nous avons comme exemples : chercher et essayer :

1. Chercher *à* + verbe inf. Ce verbe est utilisé dans le sens de « essayer *de* ». Par exemple : *Il cherche à voyager sans tant de difficultés.*
2. Essayer *de* + verbe inf. Par exemple : *Il essaye de passer les vacances à Toronto.*

Il existe certains verbes pronominaux qui ont la valeur d'effort. Par exemple (Duculot, 1997 et Rouleau 2002) :

1. S'acharner *à* + verbe inf.
Il s'est acharné à participer au jeu de football.
2. S'attacher *à* + verbe inf. (dans le sens de s'appliquer *à*)
Il s'est attaché à donner ses vœux de dédicace.
3. S'appliquer *à* (dans le sens de s'appliquer *à* et mettre toute son attention *à*)

L'homme s'est appliqué à surmonter le problème.

4. S'employer à + verbe inf. (dans le sens de s'appliquer à)

Les directeurs s'emploient pendant deux mois à avoir leurs succès perdus.

5. Se fatiguer à + verbe inf. (dans le sens de s'évertuer à)

Il se fatigue à te raconter l'histoire.

6. Se fatiguer de + verbe inf.

Il se fatigue de toujours dire la même chose.

Nous pouvons constater que dans le cas du verbe *fatiguer*, il y a une variation du choix entre *à* et *de*. La première phrase est suivie de *à*, alors que celle de la deuxième est avec la préposition *de*. Cette manifestation du choix entre *à* et *de* avec le verbe *se fatiguer* dépend du contexte. L'utilisation de *à* dans la première phrase signifie une action éventuelle alors que celle de la deuxième phrase est une action spontanée. De même, la plupart des verbes pronominaux prennent la forme *à* + inf. (*s'astreindre à*, *s'affairer à*, *s'appliquer à* ; *s'employer à* ; *s'ingénier à* ; *s'égosiller à* ; *s'entêter à* ; *se tuer à* ; et *se fatiguer à*)

3.1.3. Verbes de déroulement du processus

Les verbes de déroulement « indiquent le degré d'accomplissement du verbe à l'infinitif avant la réalisation, au début de réalisation, en cours de réalisation, en fin de réalisation ou après la réalisation » (Novale, 2008 : 62). Certains verbes de ce groupe sont suivis de la préposition *à*, alors que bon nombre d'autres sont suivis de la préposition *de*. Par exemple: (Les exemples proviennent des livres de Maurice Rouleau (2002): *Est-ce a, de, en, par, pour, sur, ou avec ?* et de Grevisse Duculot (1977) : *Le guides du bon usage : Quelle préposition ?*

1. Se disposer à + verbe inf. (dans le sens de se mettre en état de). Par exemple :

Il se disposait à parler dès qu'il arrive.

2. Se préparer à + verbe inf.

Il s'est préparé à venir chez moi.

3. Arrêter de + verbe inf.

Elle n'arrête pas de manger.

4. S'apprêter à + verbe inf.

Elles s'apprêtent à voyager.

5. Hésiter à + verbe inf.

Il n'hésite pas à parler.

6. Commencer à + verbe inf.

Il a commencé à jouer au tennis.

7. Commencer de + verbe inf.

Il a commence de jouer au tennis.

Le verbe *commencer* dans l'exemple ci-dessus peut être suivi de la préposition *à* ou la préposition *de*. Plusieurs verbes fonctionnent aussi dans la même circonstance. Par exemple :

1. Cesser de + verbe inf.

Il ne cesse pas de parler avec elle.

2. Cesser à + verbe inf.

Elle ne cesse pas à regarder le tableau.

3. Continuer à + verbe inf.

Il continue à manger.

4. Continuer *de* + verbe inf.

Les sens dans les cas ci-dessous ne sont pas différents (soit l'usage de la préposition *à* ou la préposition *de*). L'accent est plutôt mis au contexte à la place de la structure grammaticale selon la théorie guillaumienne (Cervoni 1990 : 44).

À dans ces cas remplace *de* et vice versa. Par exemple :

1. Finir *de* + verbe inf.

Il finit de rédiger une lettre de remerciement pour son professeur.

2. Être sur le point *de* + verbe inf.

Je suis sur le point de terminer le travail.

3. Être en train *de* + verbe inf.

Il est en train de commencer le travail.

4. Recommencer *à* + verbe inf.

Il a recommencé à jouer au sport.

L'usage des deux prépositions comme nous pouvons noter dans ces phrases pourrait répondre à la demande de notre première hypothèse (La préposition *à* peut remplir les mêmes fonctions que la préposition *de* dans certains cas, et ces fonctions sont déterminées par l'usage du verbe, de l'adjectif ou du nom).

3.1.4. Verbes de déplacement

Ces groupes de verbes sont généralement suivis de l'infinitif, autrement dit, avec la préposition zéro. Ils sont plutôt subdivisés en différents groupes-types

1. L'idée générale de mouvement : *bouger, remuer, se mouvoir, s'agiter.*

2. Les directions du mouvement :

- a. La marche vers le haut : *sauter, s'élancer, se hausser, se hisser, gravir, grimper, escalader, bondir, s'envoler, surgir, émerger.*
- b. Déplacement de haut en bas : *descendre, tomber, fléchir, se courber, s'incliner, s'écrouter, s'affaisser, s'effondrer, plonger, s'engouffrer, dégringoler, dévaler, fondre.*
- c. Mouvement de va-et-vient : *vibrer, onduler, ondoyer, palpiter, trépider, se balancer, bercer.*
- d. Changement de direction : *faire demi-tour, faire volte-face, retourner, rebrousser chemin, virer, virevolter, pivoter, reculer, aller à reculons, obliquer, bifurquer, dévier.*

Bref, ce groupe de verbes (tiré du corpus), fonctionnent généralement sans prépositions.

3.1.5. Verbes de perception

Ce sont les verbes qui décrivent une expérience perceptive du sujet. Pour la plupart du temps, les verbes de perception par nature suivent des verbes d'action à l'infinitif. Autrement dit, quand un verbe de perception doit fonctionner directement avec un verbe d'action, on s'attend à une préposition zéro. Par exemple :

1. Voir + \emptyset + verbe inf.

Je vois danser les filles à l'école.

2. Écouter + \emptyset + verbe inf.

Il écoute pleurer les enfants.

3. Considérer + \emptyset + verbe.

Je considère aller en France.

4. Observer + \emptyset + verbe inf.

J'observe manger les vaches.

5. Envisager + \emptyset + verbe inf.

J'envisage réussir dans l'examen.

6. Regarder + \emptyset + verbe inf.

Il regarde danser les femmes.

Ce groupe de verbes est aussi introduit par un verbe modal, même si le verbe de perception est à l'infinitif, il est aussi suivi d'un autre verbe à l'infinitif sans préposition

1. Verbe modal + verbe de perception (entendre) + verbe d'action

Nous pouvons entendre chanter les oiseaux.

3.1.6. Verbes d'incitation.

Nous avons comme exemples : Aider *à*, dire *de*, encourager *à*, faire *à*, Forcer *à*

1. Aider *à* (dans le sens de contribuer à la réalisation de)

Il aide son ami à la bonne marche de son rêve

2. Aider *à* + inf.

Elle aide sa maman à finir son travail.

3. Dire *de* + inf.

Il m'a dit de travailler avec le professeur

L'utilisation des prépositions *à* et *de* nous montre parfois que leur choix est lié à l'influence de l'anglais sur le français notamment sur la structure verbale. *From* en anglais par exemple, prend la forme *de*. Donc, dans le cas de la phrase : *I am thinking of you*, la forme française devient : Je pense *de* vous/toi au lieu de, je pense *à* vous/toi. En même temps, les deux phrases sont acceptées en français moderne. Mais, la situation est différente pour d'autres verbes même si leur forme en anglais est correcte. Par exemple en anglais, on dit : *I want to borrow the book from you*. Ordinairement, *from* veut dire *de*,

mais dans le contexte de l'usage du verbe « *emprunter* » comme « *borrow* », la préposition qui suit est *à* et non pas *de*. Donc, la traduction de la phrase devient : Je veux emprunter le livre *à* vous.

L'influence du français classique sur le français moderne nécessite l'emploi de la préposition « *de* » dans la plupart des verbes français, mais certains verbes modaux comme *aimer* et *savoir* peuvent aussi fonctionner bien sans prépositions dans le français moderne (Martineau, 2002 : 78)

3.2. Adjectifs et prépositions avec usage de *à* et *de*.

Table 2. Adjectifs avec usage de *à* et de *de*

Le tableau ci-dessous présente un bon échantillon de ce type d'adjectifs.

Tous ces adjectifs sont tirés de trois ouvrages de notre recherche (*Les guides du bon usage : Quelle préposition* par Grevisse Duculot, *Est-ce a, de, en, par, pour, sur, ou avec ?* Par Maurice Rouleau, *French prepositions : forms and usage* par Trudie Maria Booth).

Adjectif + <i>à</i>	Adjectif + <i>de</i>
Acharné	Adroit
Adjacent	Âgée
Agréable	Agréable
Appropriée	Aisé
Assidu	Assoiffé
Assimilable	Avare
Attenant	Avide
Attentif	Blasé
Attribuable	Bouffi
Bénéfique	Brulant
Attentatoire	Capable
Attentif	Certain
Blessé	Châtier

Bigarre	Complice
Bon	Confortable
Commun	Confus
Comparable	Conscient
Commode	Constelle
Conforme	Convaincu
Confortable	Coupable
Contigu	Couture
Corrélatif	Déchu
Défavorable	Déçu
Difficile	Dédaigneux
Disposé	Dépendant
Domageable	Dépité
Enclin	Dépourvu
Equivalent	Désireux
Essentiel	Désolé
Exact	Différent
Facile	Difficile
Fatal	Digne
Favorable	Distant
Fort	Distinct
Habile	Doué
Hermétique	Dur
Hostile	Eblouissant
Identique	Enceinte
Impénétrable	Emouvant
Imperméable	Enterré
Impossible	Envieux
Impropre	Epris
Impuissant	Esclave
Imputable	Etincelant
Inaccessible	Evident
Inapte	Exclusif
Inattentif	Excusable
Inferieur	Exempt
Infidèle	Fâché
Inhabile	Facile
Inhérent	Farsi
Insensible	Féru
Insupportable	Forcé
Intéressant	Frémissant
Intolérant	Garant
Inutile	Gluant
Intéressant	Gourmand
Invulnérable	Gros
Joint	Haut

Latéral	Heureux
Libre	Ignorant
Long	Incapable
Naturel	Incertain
Nécessaire	Inconnu
Néfaste	Inconscient
Nuisible	Indissociable
Opposable	Inséparable
Perceptible	Insouciant
Perméable	Interdit
Perpendiculaire	Intéressant
Possible	Inutile
Postérieur	Issu
Préexistant	Jaloux
Préférable	Las
Préjudiciable	Libre
Présent	Long
Prêt	Malade
Profitable	Marbre
Promis	Mordu
Prompt	Muet
Propice	Natif
Proportionnel	Nécessaire
Propre	Orgueilleux
Rebelle	Originaire
Réceptif	Orphelin
Redevable	Oublieux
Réductible	Pale
Rétractible	Palpitant
Réfractaire	Passible
Relatif	Pétillant
Résolu	Plein
Restreint	Préférable
Rétif	Proche
Rompu	Prodigue
Ronde	Pur
Salutaire	Ravi
Semblable	Rayonnant
Seyant	Recru
Sourd	Représentatif
Sous-jacent	Respectueux
Supérieur	Rompu
Sympathique	Rouge
Utile	Ruisselant
Vulnérable	Satisfait
	Séparable

	Sobre Soucieux Stupéfait Susceptible Suspect Symptomatique Synonyme Titulaire Transi Tremblant Tributaire Vert Vibrant Vieux Vital Voisin
--	--

Nous montrerons l'influence de ce groupe d'adjectifs par rapport aux prépositions *à* et *de*. Nous baserons la classification du système adjectival sur ces trois classes présentées par Leger (2003). Il s'agit de :

1. Les adjectifs propositionnels. Ce sont les adjectifs « qui décrivent des jugements de valeurs de vérité » (Leger, 2003 : 136) : *clair, certain, assuré, évident, probable*.
2. Les adjectifs émotifs : Ce sont les adjectifs qui « décrivent des jugements évaluatifs » (Leger, 2003 : 138) : *content, déçu, désolé, fâché, étonné, satisfait, triste, obligatoire, etc.*
3. Les adjectifs effectifs : Ces adjectifs n'expriment pas de jugements, mais « ils décrivent plutôt la relation d'un sujet par rapport à la performance d'une action » (Leger, 2003 : 139) : *capable, difficile, impossible, facile*.

Ces groupes d'adjectifs comme énumérés ci-dessus sont suivi de *de* ou *à*. Le choix de la préposition dans ce contexte dépend de l'usage personnel ou impersonnel.

3.2.1. Adjectifs propositionnels.

1. Evident + *de* + inf.

C'est évident de faire le boulot.

2. Certain + *de* + inf.

Philip est certain de venir à l'école.

3.2.2. Adjectifs émotifs

Pour la majorité des expressions impersonnelles, les adjectifs émotifs sont suivis de *de* alors que pour les expressions personnelles, la préposition *à* est utilisée. Par exemple :

1. Nécessaire + *de* + inf.

C'est nécessaire de terminer l'étude.

2. Intéressant + *de* + inf.

C'est intéressant de jouer au football.

3. Intéressant + *à* + inf.

Il est intéressant à jouer au football.

4. Confortable + *de* + inf.

Il se sent confortable de venir.

5. Confortable + *à* + inf.

Ça fait confortable à étudier dans la bibliothèque.

Comme nous l'avons mentionné au début du chapitre deux, parfois l'influence de l'anglais sur le français est évidente dans le choix des prépositions *à* et *de* surtout sur les structures personnelles et impersonnelles.

3.2.3. Adjectifs effectifs.

Pour les adjectifs effectifs, les expressions impersonnelles sont suivies de *de* comme nous les avons notés dans celles des adjectifs émotifs et propositionnels. Nous considérerons les adjectifs en trois sous-types selon leurs caractéristiques propres : adjectifs de propension d'une action, adjectifs de capacité, et adjectifs de facilité/difficulté.

3.2.3.1. Adjectifs de propension d'une action

Les prédicats associés aux adjectifs de propension d'une action sont suivis de *de* ou de *à*. Le choix dépend du contexte de l'usage. Par exemple :

1. Déterminé *à* + verbe inf.

Il est déterminé à réussir.

2. Résolu *à* + verbe inf.

Il est résolu à tout reconnaître.

3. Forcé *de* + verbe inf.

Il a été forcé de faire le travail.

4. Forcé *à* + verbe inf.

On l'a forcé à accepter la vérité.

L'adjectif, *forcé*, a la capacité de prendre *à* ou *de*. En français standard, la structure personnelle prend la préposition *à*, alors que la structure impersonnelle prend la préposition *de*. Par exemple :

1. Prêt *à* + verbe inf.

Il est prêt à passer l'exam.

3.2.3.2. Adjectif de capacité. Par exemple :

1. Capable *de* + verbe inf.

Il est capable de faire le travail.

2. Susceptible *de* + verbe inf.

Il cherche des professeurs susceptibles d'être prêts immédiatement.

3.2.3.3. Adjectifs de facilité/difficulté

1. Difficile *à* + verbe inf.

C'est difficile à faire.

C'est difficile à parler aux enfants.

2. Difficile *de* + verbe inf.

Il est difficile de plaire à tout le monde (Bulman, 2003 : 78).

Comme nous avons constaté dans les deux phrases ci-dessus, la préposition *à* a la capacité de prendre la place de *de* dans la structure impersonnelle. Mais dans la plupart des structures impersonnelles, on utilise la préposition *de*. Par exemple :

1. Difficile *de* + verbe inf.

C'est difficile de faire un rendez-vous.

2. Facile *à* + verbe inf.

Une règle de grammaire facile à expliquer.

3. Facile *de* + verbe inf.

Il est facile d'expliquer cette règle de grammaire.

Dans le cas de *facile*, nous voyons aussi les différents choix de *à* et de *de*. Pour adjectif épithète comme dans la première phrase, *à* est utilisé, alors que dans le cas d'adjectif d'attribut, *de* prend la fonction de la préposition.

3.3. Noms et prépositions : Analyse de *à* vs de *de* dans l'usage phrastique.

Nous baserons cet aspect de l'analyse de notre travail sur l'opinion et l'analyse de Pierre Cadiot (1997). Premièrement, Cadiot (1997 : 44) montre qu'une des caractéristiques de la préposition « *de* » est le trait d'extension par opposition à celle d'« intention » de la préposition « *à* ». Il propose aussi d'autres caractéristiques possibles qui distinguent la préposition « *de* » de celle de « *à* ». Il s'agit des traits contenant vs contenu, qualification vs quantification et propriété vs état. L'idée de Bidaud (2010) peut être différente de celle de Cadiot à l'égard des caractéristiques sémantiques de *à* et de *de*. Pour Bidaud (2010 : 30) «[les] ...ces prépositions ont développé des sens antithétiques de cinétisme d'éloignement statique pour « *de* » et de cinétisme de destination statique pour « *a* » Bidaud y ajoute aussi que « ...les deux prépositions « *à* » et « *de* » en viennent à partager une zone de signification commune de « caractérisation statique » où elles peuvent éventuellement être interchangeable ».

D'abord, la compréhension du sens d'une préposition dépend particulièrement de son environnement syntagmatique-sémantique et établit un rapport qui est plus ou moins déterminé par cet environnement entre les deux termes (Bidaud, 2010 : 30)

Pour comprendre l'idée de Cadiot, nous essayerons de présenter ces caractéristiques, étape par étape.

3.3.1. Quantité vs qualité

Dans la construction des mots composés comme une combinaison de Nom +préposition +nom, : Verre *de* vin, et Verre *à* vin, Cadiot, (1997 : 43-44) montre que dans cette situation combinatoire (quand le premier Nom est N1 et le deuxième Nom est N2), « *de* » oriente l'interprétation du syntagme du côté de N2 en permettant la construction d'une image quantifiée de son référent : « *à* » oriente l'interprétation vers N1 en permettant la construction d'une image qualifiée de son référent ». L'explication de cette analogie est comprise dans la présentation de Cadiot (1997 : 44) qui montre qu'avec l'emploi de « *de* », c'est le premier nom (N1) qui détermine le deuxième nom par une forme de quantification, alors qu'avec l'emploi de la préposition « *à* », le deuxième nom (N2) détermine le premier nom (N1) par une forme de qualification.

Cadiot (1997 : 44) ajoute que « *de* » s'adresse aux états du nom employé qui implique l'idée à l'extension tandis que « *à* » se concerne avec les propriétés du nom qui, à l'inverse implique l'idée qui est plus ou moins à la destination de l'objet : par exemple :

1. *Verre de vin.*
2. *Verre à vin.*

L'emploi de « *de* » dans la première phrase manifeste l'état du premier nom (N1) qui est l'objet principal. « *De* » explique exceptionnellement le verre.

Dans la deuxième phrase, « *à* » s'adresse aux propriétés du deuxième nom (N2) - le vin. Elle implique intentionnellement le vin qui est la destination de l'objet. Cadiot (1997 : 44) présente d'autres exemples :

1. *Un « pot à vin » = un pot pour mettre du vin.*
2. *Un « verre à pied » = un verre avec un pied.*

De même, Cadiot (1997 : 44) regroupe le premier nom (N1) en trois classes vis-à-vis de l'emploi de la préposition « *de* ».

1. Expressions de quantité

Cette première classe se divise encore en deux groupes :

a. Les expressions, qui expriment strictement la quantité. Exemples : *Kilo, litre, mètre, pourcentage, etc.*

b. Les expressions qui désignent la quantité et désignent aussi des réalités matérielles. Exemples : *botte, bulle, paquet, etc.*

c. Une classe mixte de mots, qui sont difficiles à identifier. Exemples : *association, ensemble, groupe, niveau, partie, union, valeur et volume.*

Cadiot (1997 : 44) remarque que, pour les deux premiers groupes, c'est seulement l'emploi de la préposition « *de* » qui est possible pour la plupart des cas. Par exemple :

1. *Litre de, litre à.*

2. *Paire de, paire à.*

3. *Botte de, botte à.*

4. *Paquet de, paquet à.*

Mais on dit : *Cinquante kilomètre de, cinquante kilomètres à.*

Selon Cadiot (1997 : 44), il existe aussi une deuxième classe des expressions qui expriment alternativement de quantité et de qualité. Par exemple : *année, armoire, bibliothèque, boîte, carton, cuillère, éponge, livre, plat, pot, rue, valise, verre, ville.* Avec ces exemples, le chercheur note que « *de* » suppose la présence d'un contenu, alors que, « *à* » pas du tout. Par exemple :

1. *Bague de tabac, bague à tabac.*

2. *Immeubles de rentiers, immeubles à rentiers.*

3. *Boite de chausseurs, boîte à chausseurs.*

4. *Poêle de bois, poêle à bois.*

5. *Bouteille d'eau, bouteille à eau.*

6. *Rue de restaurants, rue à restaurants.*

Pour certaines expressions comme : *immeubles à rentiers, bouteille à eau, et rue à restaurants*, il existe un caractère éventuellement maladroit de l'opération « qualification » dans les cas d'espace.

La troisième classe comprend les expressions qui sont seulement qualifiées (Cadiot, 1997 : 45). Par exemple : *brosse, fourchette, papier.*

1. *Brosse à dents vs brosse de dents.*

2. *Fourchette à vs fourchette de.*

Le problème du choix de la préposition entre « à » et « de » se trouve dans l'interprétation du locuteur et parfois, une des substitutions de phrases. Par exemple « le livre à Max » pour « le livre de Max ». Pour le système du binarisme prépositionnel de Gustave Guillaume, Bidaud (2010 : 32) démontre les caractéristiques des deux prépositions « à » et « de » et montre que la préposition « de » possède deux signifiés. Il s'agit de la préposition de l'éloignement et de la caractéristique statique, alors que la préposition « à » a la caractérisation statique et celle de la destination.

3.4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons fait l'analyse des données tirées des ouvrages principaux (Booth, 2003) et (Rouleau, 2010). Nous avons souligné que, pour la plupart du temps, la préposition « à » a la capacité de remplacer les fonctions de la préposition

« *de* » et vice versa. Bref, leurs choix dépendent de plusieurs facteurs (linguistique, historique) comme énumérés dans le deuxième chapitre.

Chapitre 4

4.1. Recommandations et conclusion

Le but de ce travail a été d'identifier le comportement et l'emploi des prépositions *à* et *de* par rapport aux verbes, aux adjectifs et aux noms. Nous avons essayé de classifier l'emploi de chaque préposition par prédicat et d'expliquer les raisons d'être de leurs natures polysémiques là où nous avons découvert certains cas particuliers. Pour ce qui est de la théorie qui sous-tend le travail, il s'agit de la théorie guillemienne qui fournit « [la capacité] ...de prendre en compte : [le] rejet radical de la notion de mot vide, unité, en langue, du signifié, des morphèmes, si polyvalents qu'ils soient au niveau des emplois, nature cinétique de ce signifié, rendement des oppositions binaires dans le systématique des prépositions et possibilités de rattacher ce binarisme aux contrastes fondamentaux qui sont à la source de la parole » (Cervoni 1990 : 44). Guillaume présente la sémantique de la présentation de *à* et de *de*, celle qui n'est assurée à premier vue, mais dont l'interprétation est basée sur usage unique.

Nous avons également constaté, suite à un des enjeux de nos hypothèses, que la préposition *à* a la capacité de remplacer *de*, soit devant un infinitif, un nom, et parfois devant *de*, qui montre l'influence de l'anglais sur le français. Comme nous le présentons, notre travail est effectué selon trois groupes contextuels : le verbe, l'adjectif, le nom vis-à-vis de leurs usages avec les prépositions *à* et *de*. Dans le troisième chapitre, qui est consacré à des exemplifications du travail, nous avons expliqué la sémantique de *à* et de *de* en montrant des cas où l'on les considère vides, comme l'a montré Danielle (2008 : 12), ayant les caractéristiques qui ne sont pas immédiatement définissables. Selon Danielle

(2008 : 13), certaines phrases peuvent fonctionner sans l'introduction de *à* et de *de*, et il se demande par exemple si l'on peut séparer sémantiquement les phrases ci-dessous l'une de l'autre.

1. Elle a un enfant de malade vs elle a un enfant malade
2. Encore un problème de résolu vs encore un problème résolu

La question de savoir si une préposition est vide n'est pas liée seulement à son usage avec les noms, mais aussi dans les cas où *de* et *à* introduisent l'infinitif avec des verbes qui sont transitifs directs quand le complément est nominal (Danielle, 2008 :13). De plus, nous avons expliqué et montré la nature polysémique de chaque préposition en présentant plusieurs fonctionnalités de chaque préposition dans différents contextes.

Il suffit d'ajouter que comme expliqué dans le deuxième chapitre, il existe certains facteurs qui influencent le choix de *à* ou de *de*. C'est ainsi que nous avons énuméré les facteurs linguistiques, facteurs évolutifs, problème de grammaticalisation identifiée par Martineau (2002 : 79) et sans doute, l'influence de l'anglais sur le français.

Pareillement, dans le deuxième chapitre nous avons bien noté l'évolution des prépositions avec certains verbes. Ces verbes permettent l'emploi de la préposition *à* ou de la préposition *de* selon les contextes différentes qui agissent aussi comme éléments introducteurs du complément infinitif d'objet (Marineau, 2002:72). À titre d'exemple, nous avons cité le verbe « *commencer* » - Dumont commence *à/de* manger. Le changement dans l'emploi des prépositions *à* et *de* qui a évolué de l'ancien français au français moderne était bien élaboré. Les verbes que nous avons présentés à cet effet sont « *cesser, commencer, craindre et désirer* »

Dans l'évolution des prépositions, le moyen français (XIV^e-XV^e siècles) marque plus ou moins le commencement d'une période de plus grande instabilité (Martineau, 2002 :74). Cette instabilité touche l'emploi d'une des prépositions que l'autre.

Martineau (2002 :78), nous présente un schéma de l'évolution d'emploi de *à* de *de* et de \emptyset avec exemples des quatre verbes selon ses conclusions.

Tableau 4.0. Évolution des prépositions *à* et *de*.

	Stabilité	Cesser	Craindre	Désirer	Commencer
Ancien français Stabilité prédominance de <i>de</i> alternance	Oui	Oui <i>de/à</i>	Non <i>de/à</i>	Non <i>à/∅</i>	Non <i>à/∅</i>
Moyen français Stabilité prédominance de <i>de</i> alternance	Non	Oui <i>de</i>	Augmente <i>à/de/∅</i>	Augmente <i>∅ /à/de</i>	Augmente un peu <i>à/∅/de</i>
XVI ^e siècle/classique Stabilité prédominance de <i>de</i> alternance	Non	Oui <i>de</i>	Oui <i>de/à/∅ -> de</i>	Oui <i>∅ /de/à-> de/ ∅</i>	Augmente Domine une courte période <i>à/de/∅</i>

Français moderne	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Stabilité prédominance de <i>de</i> alternance		<i>de</i>	<i>de</i>	\emptyset/de	\grave{a}/de

Notre analyse dans le troisième chapitre a répondu aux enjeux associés aux hypothèses. Dans ce cas, nous avons montré différentes circonstances où *à* et *de* fonctionnent indépendamment, y compris dans des contextes où ces prépositions démontrent la capacité de se remplacer l'une à la place de l'autre.

Dans l'analyse des données, nous nous sommes penché sur la fonctionnalité des deux prépositions avec certains verbes était examinée. Il s'agit premièrement de verbes d'effort qui ont la valeur d'action pour montrer une situation, une action ou une condition. Par exemple : *chercher* – il cherche *à* voyager sans tant de difficultés. Nous avons également élaboré l'emploi des verbes pronominaux qui appartiennent à cette catégorie de verbes d'effort : *S'acharner à* et *s'employer à* comme de bons exemples. Dans le deuxième groupe de verbes, il s'agit de verbes de déroulement du processus qui selon Novale (2008 :62) « ...indiquent le degré d'accomplissement du verbe à l'infinitif au début le degré d'accomplissement du verbe à l'infinitif au début de réalisation. Par exemple, *se disposer à* et *se préparer à*.

D'autres verbes que nous avons analysés par rapport à l'emploi des prépositions sont les verbes de perception et les verbes d'incitation. Notre attention dans le troisième

chapitre était encore dirigé vers l'emploi de *à* et *de* de avec certains adjectifs. Il s'agit d'adjectifs prépositionnels, d'adjectifs effectif, adjectifs de propension d'une action, d'adjectif de capacité et adjectifs de facilités/difficultés et finalement vers les noms.

Enfin, nous croyons que les analyses faites dans ce travail pourraient faciliter une recherche pareille dans l'avenir.

Bibliographie

- Alonso, Lopez C., et Sere De Olmosa. 1992. *Où en est la linguistique?* Entretiens avec des linguistes. Paris: Érudition Didier.
- Apidianaki, Mariann. 2006. *Traitement de la polysémie lexicale dans un but de traduction*. Leuven : TALN
- Arielle, Syssau et Jannika, Laxen. 2012 « L'influence de la richesse sémantique dans la reconnaissance visuelle des mots émotionnels » *Canadian Journal of Experimental Psychology*, vol 66, issue. 70-78.
- Bentolila, Fernand. 2012. « Esquisse du système verbal français » *Dilbilion*. P. 43-50.
- Berthonneau, Anne-Marie et Cadiot, Pierre. 1993. *Les prépositions : Méthodes d'analyse*. Lille: Presses Universitaire de Lille.
- Booth, Maria Trudie. 2003. *French prepositions: Forms and usage*. New York: University Press of America.
- Bidaud, Samuel.2010. «Le problème du signifié des prépositions «à» et «de» en français et dans quelques langues romanes». *Çédille, revista de estudiosfranceses*,no, 6. 29-41
- Breal, Michel. 1976. *Essai de sémantique (sciences des significations)*. Paris : Hachette.
- Bres, Hallion Sandrine. 2004. « Quelques aspects de la morphosyntaxe du verbe en franco-manitobain » *Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest*. Vol.16. no 1-2. 79-97
- Bulman, Francosie. 2003. *Le prépositionnaire : Dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*. Québec : Edition de l'Instant Même.
- Cadiot, Pierre. 1997. *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Cadiot, Pierre. 2002. « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiale », *Travaux de linguistique*, no 44. 9-24.
- Cervoni, Jean. 1991. *La préposition : Etude sémantique et pragmatique*. Paris : Editions Duculot.
- Chauvin, Catherine. 2009. « Quelques éléments de sémantiques des prépositions entre monosémie, polysémie, homonymie » *Etudes Anglaises*. Vol 62, issue 4. 4-55.
- Choi-Jonin, Injoo, et Delhay Corinne. 1998. *Introduction à la méthodologie en*

linguistique: Application au français contemporain. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.

- Corman, Julien. 2012. *Extraction d'expressions poly lexicales sur corpus arbore*. Mémoire de Master 2 recherche. Université Stendhal, Grenoble, France. 1-103
- Dabrowski, Piotr. 2007. La sémantique du nom sentiment et les types de structures sémantique : le cas des groupes « sentiments +De, +N2 » Dans *Sudia Linguistica*. 59-78
- De Boer, C., 1926. *Essai sur le syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*, Paris, Honoré Champion, VIII
- Denid, Paillard. 2001 « A propos des verbes « polysémiques » : identité sémantiques et principes de variation » *Syntaxe et sémantique*, vol 2, issue 1. 99-120.
- Danielle, Leeman. 2008. « *Prépositions du français : états des lieux* » *Langue Française*. Vol n 157, issue 1, 5-19.
- Cusimano, Christophe. 2007. *Polysémie et noms de sentiments : Essai de sémantique générale*. Thèse présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2007 l'Université de Metz pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D) en Science du Langage.
- Csecsy, Madeleine. 1968. *De la linguistique à la pédagogie : Le verbe français*. Paris : BELC.
- Dubois, Jean, et Dubois-Charlier François. 1970. *Eléments de linguistique française:syntaxe*. Paris: Larousse
- Dubois, Jean et Dubois-Charlier, Françoise. 1997. *Les verbes français*. Paris : Larousse
- Eluierd, Roland. 1985. *La pragmatique linguistique*. Paris : Nathan.
- Eluierd, Roland. 1984. *L'usage de la linguistique en classe de français: pratiques et perspectives*. Paris: Les Editions ESF.
- Fushs, Catherine. 2004. *La linguistique cognitive*. France : Editions Ophrys.
- Garnier, Georges. 1985. *Linguistique et Traduction*. Caen : Paradigm.
- George, Weiber. 2001 « *Problème de sémantique : la polysémie en questions* » *Journal of French Language Studies.*, vol 1, issue. 141-157
- Germain, Claude, et LeBlanc Raymond. 1982. *Introduction à la linguistique générale*.

Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

Gleason, H. A. 1969. *Introduction à la linguistique*. Paris : Larousse.

Goose, Andree et Grevisse, Maurice. 2008. *Le bon usage*. 14^e Edition : De boeck Ducolot

Grevisse, Maurice. 1977. *Quelle préposition?* Paris-Gembloux : Ducolot

Habert, Benoit ; Nazarenko Adeline ; et Salem André. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris: Armand Colin.

Haton, Sebastien. 2006. « *Analyse et modélisation de la polysémie verbale dans une perspective multilingue : le dictionnaire bilingue vu dans un miroir* ». Thèse de doctorat de l'Université de Nancy 2. Soutenue le 25 novembre, 2006. 1-316

Honeste Marie Luce, 2005. *Langue française : La théorie des schémas conceptuels intègres : un prolongement de la théorie guillaumienne*, vol 147, no 1. 68-83.

Jacob, André. 1973. *Genèse de la pensée linguistique*. Paris : Armand Colin.

Jaeggi, Adolphe. 1956. *Le rôle de la préposition de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*. Switzerland : Editions A. Francke S.A, Berne

Joly, André. 1988. *La linguistique génétique: Histoire et Théories*. Lille: Presses Universitaires de Lille.

Jouili, Estelle. 2007. « *Les faux-monnayeurs du mot-a-mot : les mots composés sous l'angle de la dénomination en didactique du lexique* ». *Revue-texto.net*, juillet octobre, 2007, vol. XII, No 3-4 (2007) rubrique repères.

Lanly, André. *Morphologie historique des verbes français*. Paris : Champion

Laur, Dany. 1993. « *La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement* » *Langages*. No 110. 47-67

Leeman-Bouix, Danielle. 1994. *Grammaire du verbe français: Des formes au sens*. Paris : Nathan

Lehmann, Alise, et Martin-Berthet François. 1998. *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*. Paris: Dunod.

Leger, Catherine. 2003. *La complémentation phrastique des adjectifs en français*. Proceedings of the 2003 Annual Conference of the Canadian Linguistic Association. 133-144

- Lyons, John. 1980. *Sémantique linguistique*. Paris: Larousse Université.
- Marque-Puchen, Christiane, 2008. « *La couleur des prépositions à et de* » *Langue française*, no 157, pp 74-105
- Marie-Luce, Honeste. 1999. « *Un mode de classification sémantique : la polysémie Faits de langues* » Vol 7 ; issue 14. 27-36.
- Martinet, André. 1991. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin
- Mazaleyrat, Helene. 2010. *Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie : Représentation de la signification et construction du sens*. Thèse du doctorat, L'Université Blaise Pascal-Clermont.
- Moeschler, Jacques. 2006. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Mounin, Georges. 1990. *La linguistique du XXe siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Noam Chomsky. 1975. *Question de sémantique*. Seuil : France.
- Novale, Anastasia. 2008. « *Les particularités d'emploi des prépositions à et de suivies de la construction infinitive dans le français acadien, exemple du corpus Parkton* ». Thèse de la maîtrise en linguistique, Université de Moncton
- Nyckees, Vincent. 1998. *La sémantique*. Paris : Belin
- Peter, Koch. 1996. « *La sémantique du prototype : sémasiologie ou onomasiologie ?* » *Zeitschrift für französische Sprachwissenschaft und Literatur*, vol 106, issue 3. 223-240
- Picoche, Jacqueline. 1979. *Précis de morphologie historique du français*. Paris : Nathan.
- Pinchon, Jacqueline et Coute, Bernard. 1981. *Le système verbal du français*. Paris : Editions.
- Pottier, Bernard. 1992. *Théories et Analyse en Linguistique*. Paris : Hachette.
- Reboul, Anne, et Moeschler Jacques. 1998. *Pragmatique du discours: De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin
- Rey-Debove, Josette. 1998. *La linguistique du signe: Une approche sémiotique du langage*. Paris : Armand Colin.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René. 1994. *Grammaire méthodique du*

- français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René. 1998. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Robins, Henry. 1976. *Brève histoire de la linguistique de Platon à Chomsky*. Paris.: Editions du Seuil.
- Rouleau, Maurice. 2002. *Est-ce à, de, en, par, pour, sur ou avec? : La préposition vue par un praticien*. Linguattech éditeur Inc. : Brossard (Québec)
- Shyldkot, Hava Bat-Zeev. 1997. « *Synonymie et polysémie: le cas de curieux comme parcours sémantiques d'un mot* » *Languages*, vol 31, issue 128. 113-125
- Touratier, Christian. 1996. *Le système verbal français*. Paris : Armand Colin.
- Tutescu, Mariana. 1979. *Précis de sémantique française*. Paris : C. Klincksieck
- Vendryes, J., 1921, *Le Langage*, Paris, La Renaissance du Livre.
- Victorri, Bernard et Fishs, Catherine. 2012. *La polysémie : construction dynamique dusens*. Paris: Hermes
- Weller, Y et Neyrod, D. 1988. « Une étude du contenu sémantique des prépositions por et para. Emploi et polysémie » *Annexe des cahiers de linguistique hispanique médiévale*. Vol 7, issue 7. 563-597.
- Williams, Geoffrey. 2005. *La linguistique de corpus*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.